

Journée d'Actualité Archéologique en Territoire Eduen



Actes de la journée du 21 octobre 2022

Service Archéologique de la Ville d'Autun



Service
Archéologique
Ville
Autun



Illustration de couverture :
Vue du couloir de
la prison Panoptique
(Cliché C. Couderc)

Ci-dessus :
Nuage de points provenant du
relevé 3D de l'évêché
(relevé et traitement C. Cannoni)

Ci-dessous :
Communication de L. Gaëtan
(Cliché K. Charrier)



Préface

Pour (déjà) sa treizième édition, la journée d'actualité archéologique en territoire Eduen est le temps privilégié de l'automne pour partager les récentes découvertes archéologiques faites sur Autun et la région. Dans le cadre feutré de notre théâtre municipal, elle réunit passionnés du patrimoine, professionnels et scientifiques, dont les travaux tout au long de l'année viennent nourrir cette grande restitution conviviale et développer nos connaissances.

Cette brochure transcrit l'ensemble des conférences faites lors de la journée du 21 octobre 2022 sur les résultats des fouilles préventives et programmées menées à Autun et en région pendant l'année 2021.

Grâce aux nouveaux chantiers lancés, aux nouvelles techniques d'investigation, les analyses et hypothèses sur le passé enfoui de notre ville évoluent d'année en année. Cet ouvrage est un précieux témoin de nos connaissances actuelles, une trace écrite à transmettre de générations en générations ! Sont présentés pour la période antique un point d'étape des dernières campagnes de fouilles sur le complexe de la Genetoye près du Temple dit de Janus et de l'oppidum de Bibracte sur le Mont Beuvray, mais également des exposés sur l'archéologie

du bâti d'édifices emblématiques d'Autun de l'époque médiévale et contemporaine. Avec les travaux du Panoptique d'Autun-Musée Rolin, nous sommes d'ailleurs à l'aube de chantiers particulièrement importants en archéologie du bâti, qui vont venir enrichir la compréhension de l'occupation du quartier haut de notre ville. Nous ne manquerons pas de suivre cela avec la plus grande attention et impatience !

Merci à toute l'équipe du service municipal d'archéologie, sous la conduite de Yannick Labaune, qui réalise un travail remarquable pour découvrir, documenter et valoriser auprès du grand public le fruit de ces recherches. Merci aux nombreux intervenants présents pour leur collaboration, au Service Régional de l'Archéologie de la Direction des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté pour leur soutien, ainsi qu'aux nombreux partenaires dont l'Inrap et les universités de Bourgogne Franche-Comté et de la Sorbonne.

Belles (re)découvertes et agréable lecture !

Vincent CHAUVET

Maire d'Autun

Membre du Comité Européen des Régions



Mosaïque découverte sur la villa de « Marigny » en cours de nettoyage
(Cliché L. Gaëtan)



Fouille de la palissade de l'enceinte néolithique (Cliché F. Ducreux)

Table des matières

Préface.....	3
Aperçu des résultats des campagnes de recherche 2022 sur l'oppidum de Bibracte	7
Andrea Fochesato, Arnaud Meunier	
La prison panoptique d'Autun : un établissement carcéral du XIX^e siècle imprégné de l'histoire de ses prisonniers	17
Clarisse Couderc, Antoine Cazin	
La maison du 23 Grande rue Marchaux : un ensemble à pan-de-bois du XV^e siècle	25
Clarisse Couderc	
Apports de l'archéologie du bâti à la connaissance du palais épiscopal d'Autun au Moyen Âge	31
Camilla Cannoni	
Le site des « Grands-Champs » à Autun. Résultats de quatre années de fouilles sur une enceinte palissadée du Néolithique moyen.....	39
Franck Ducreux	
Géo-archéologie de la plaine alluviale de la Genetoye	47
Jean-Pierre Garcia, Amélie Quiquerez, Xavier Kelagopian, Mégane Mignot, Lucie Jacob	
Données inédites sur la villa de Marigny à Fleurville (Saône-et-Loire), un riche établissement antique en plaine de Saône	55
Loïc Gaëtan	
Publication, l'architecture gallo-romaine à Autun, de la carrière au monument	61
Véronique Brunet-Gaston, Christophe Gaston, Annie Blanc, Philippe Blanc, Brigitte Maurice-Chabard	
Liste des intervenants	65

Aperçu des résultats des campagnes de recherche 2022 sur l'oppidum de Bibracte

Andrea Fochesato

Archéologue, responsable du programme de recherche archéologique sur le mont Beuvray - Bibracte EPCC

Arnaud Meunier

Archéologue, géomaticien - Bibracte EPCC

L'année 2022 marque le début d'un nouveau cycle quadriennal de recherches sur le mont Beuvray. La campagne de terrain a mobilisé cinq chantiers de fouille dans le périmètre de l'oppidum et deux opérations *extra muros*, qui s'inscrivent tous dans la continuité des travaux engagés durant le cycle précédent (fig. 1). Alors que, après une dizaine d'années d'activité ininterrompue, les prospections géophysiques *intra muros* marquent un temps d'arrêt pour se focaliser sur l'exploitation et le partage des données déjà collectées, la mise à disposition du nouveau relevé Lidar réalisé en 2019 à l'échelle du Parc naturel régional du Morvan constitue une étape fondamentale pour la poursuite et le développement des approches cartographiques et d'archéologie extensive sur le site et ses abords. Différents volets thématiques se profilent d'ores et déjà (l'étude des fortifications, la reconnaissance des anomalies topographiques d'origine anthropique qui parsèment le tissu urbain de l'oppidum ou encore l'analyse des vestiges des exploitations minières antiques qui ont impacté le mont Beuvray et son territoire), qui s'intègrent à d'autres approches pluridisciplinaires qui relèvent des domaines de la géo- et de la bioarchéologie, animés depuis plusieurs années par de nombreux spécialistes européens au sein de la communauté des chercheurs associés au programme de recherche de Bibracte. L'ensemble de ces apports ouvre une nouvelle perspective d'étude des dynamiques d'évolution de l'oppidum de Bibracte, mais aussi des paysages du Beuvray et de ses abords sur le temps long.

Dans cette perspective s'inscrivent notamment les deux opérations *extra muros* qui ont intéressé les versants du mont

Beuvray. La poursuite des échantillonnages géochimiques et l'ouverture de quatre nouveaux sondages par l'équipe de l'université de Bourgogne (A. Quiquerez, J.-P. Garcia, M. Bizri) dans le secteur de la Place aux Laidés, sur le versant méridional du massif (fig. 2), ont permis d'étoffer les observations réalisées depuis 2019 concernant l'évolution du parcellaire fossilisé sous la forêt actuelle et l'usage des sols dès l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne. Les nouvelles analyses tendent à conforter l'hypothèse d'une phase d'essor agricole intervenant au cours du Haut Moyen Âge, avec la mise en culture des différentes parcelles, puis, à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, une requalification des espaces à destination agro-pastorale. À cette période peut être rattaché l'aménagement des murets en pierre sèche qui caractérisent encore le secteur aujourd'hui, mais également un horizon charbonneux détecté dans plusieurs sondages qui pourrait résulter de pratiques d'essartage préalables à la mise en culture des sols à l'époque moderne, ou encore constituer la trace d'anciennes places de production de charbon. Sur le versant opposé du Beuvray, au nord-ouest, l'équipe RokLAB de l'université Masaryk de Brno (J. Mazáčková, P. Žaža) s'est attachée à l'étude du vallon où se trouvent, encore perceptibles sous l'épaisse végétation, les vestiges de l'ancien moulin de la Chautte. La méthode non invasive mise en œuvre, mêlant reconnaissance et relevé sur le terrain, exploitation des relevés Lidar et analyse des sources d'archives (plans cadastraux notamment), montre toute son efficacité, permettant la compréhension de l'évolution du bâti, de sa chronologie et de son organisation qui impacte fortement le paysage environnant, notamment par l'aménagement de la retenue d'eau et de son

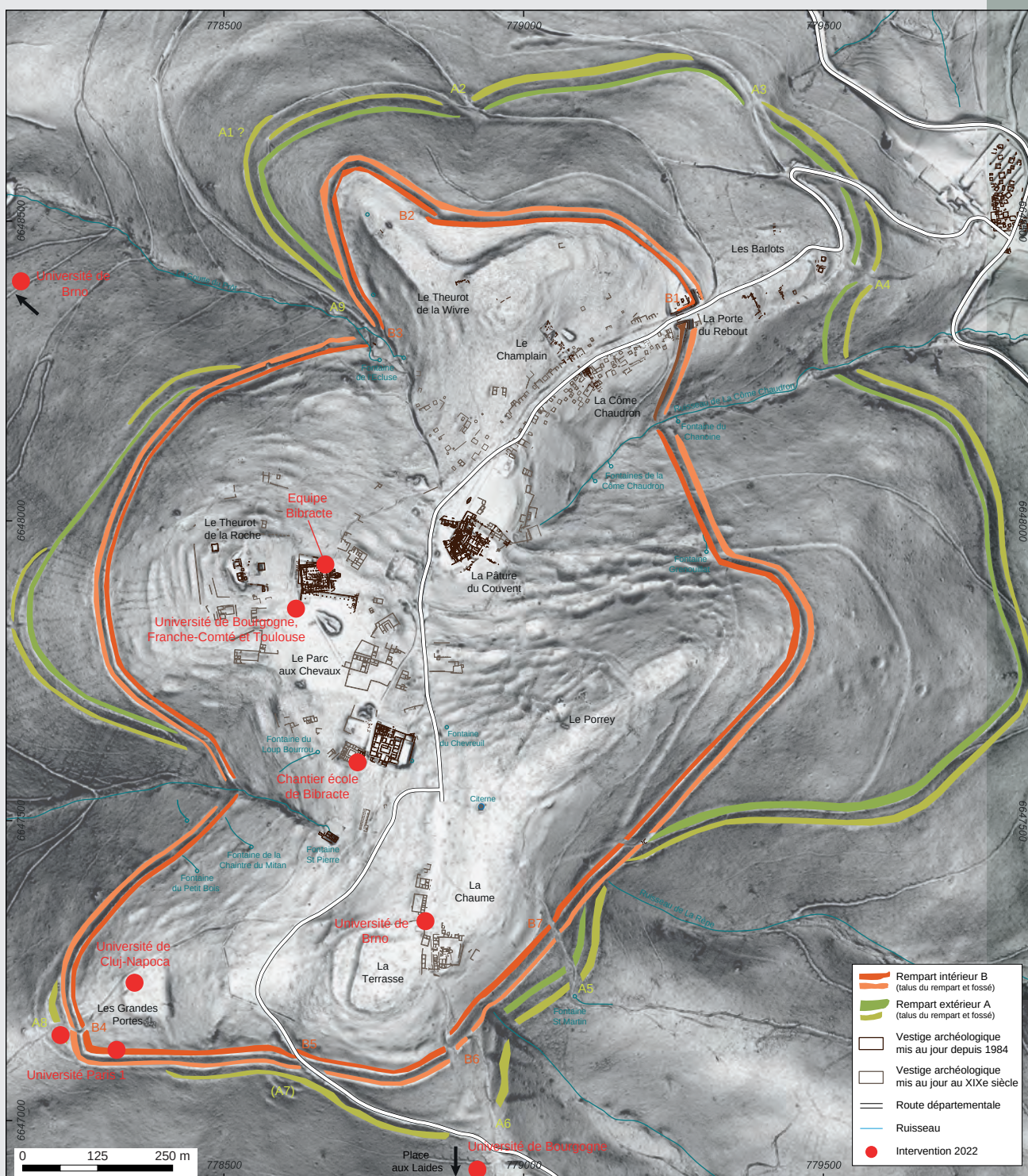


Fig. 1 Localisation des interventions de terrain de la campagne 2022 (DAO BibRACTe/A. Meunier ; fond Lidar Morvan - Grand Vézélien 2020 - L'Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil Départemental de la Nièvre, DRAC BFC, DREAL BFC, Maison des Sciences de l'Homme de Dijon CNRS-UB 3516, ONF, 2020 ; traitement Sky View Factor (SVF) R10 D16 # RVT, résolution mnt 50 cm, BibRACTe/A. Meunier).

canal de dérivation. On notera qu'à terme ces approches permettent d'envisager la caractérisation fine de l'évolution du paysage habité sur la longue durée et les temps historiques, ce qui apporte des éléments de compréhension de la physionomie actuelle du paysage anthropique et enrichit la valeur patrimoniale de ce paysage, qui est au

fondement de la démarche du label Grand site de France « BibRACTe – Morvan des Sommets ».

Si l'on recentre l'attention sur l'*oppidum* de BibRACTe, la campagne 2022 livre des résultats intéressants pour la compréhension de la dynamique urbaine de quelques secteurs clé du site, notamment le Parc aux Chevaux, la Chaume et les Grandes Portes.

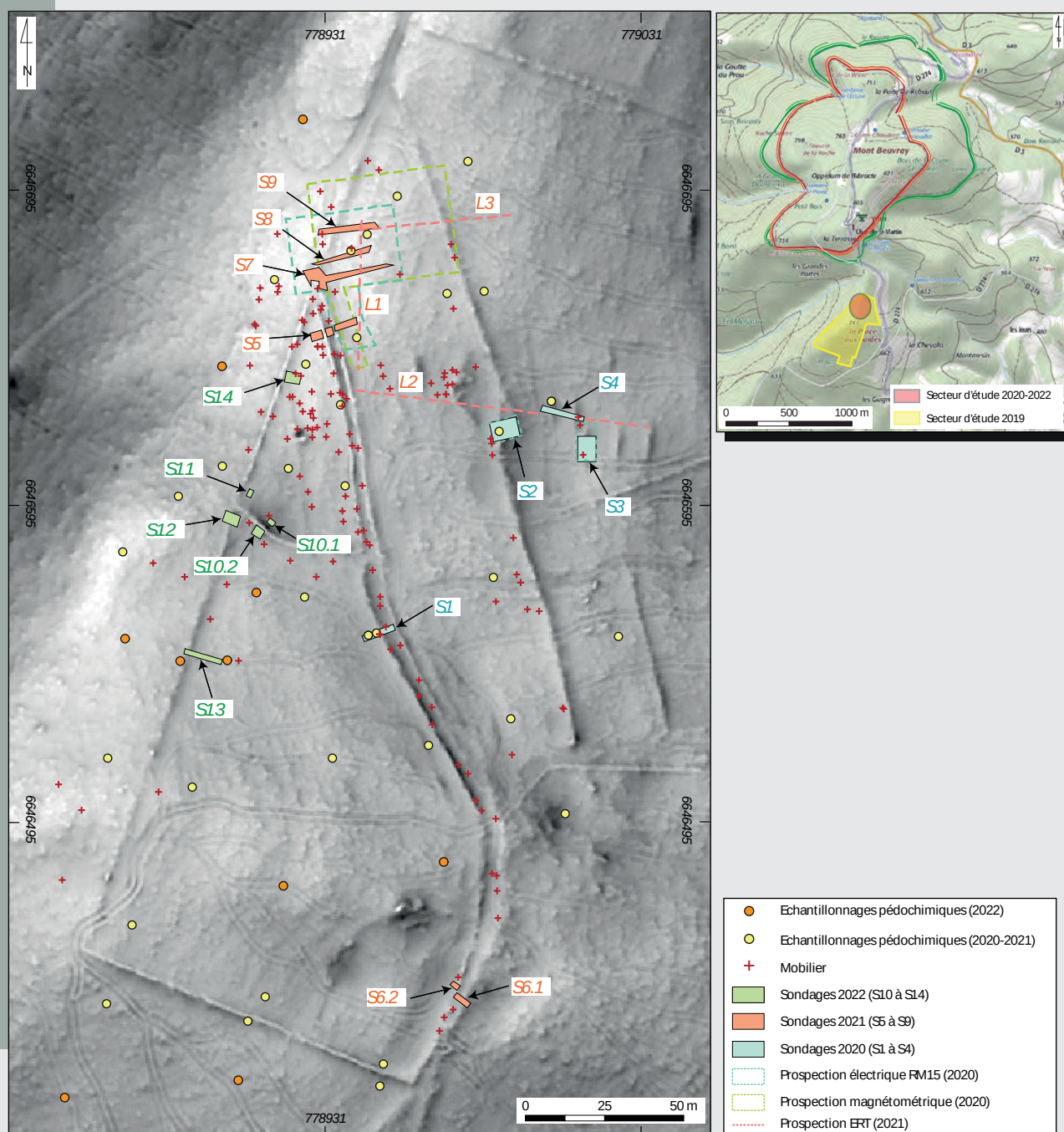


Fig. 2 Plan général de localisation du secteur d'étude 2019-2022, des sondages, du mobilier et des échantillonnages pédochimiques à La Place aux Laides (resp. A. Quiquerez, M. Bizri, J.-P. Garcia ; DAO A. Quiquerez).

Au Parc aux Chevaux, la fouille de la frange occidentale de PC14 par les équipes de Dijon, Besançon et Toulouse (Ph. Barral, P. Nouvel, M. Joly, M. Thivet, B. Clément) répond pleinement à l'objectif de caractériser l'architecture et étudier l'évolution de l'urbanisme de ce secteur central de l'*oppidum*, caractérisé par l'aménagement des espaces publics tardifs de PC14 et PC15 déjà reconnus depuis le XIX^e siècle (fig. 3A). Bien que la campagne n'ait pas apporté d'éléments nouveaux déterminants concernant la fonction et l'organisation de

la plateforme PC14 dans son aménagement final, à la toute fin du I^{er} s. av. n. è., plusieurs résultats majeurs peuvent être soulignés au regard de l'agencement et de l'évolution de l'habitat qui la précède. Comme la fouille de l'année passée l'avait montré, l'installation de la vaste plateforme autour du changement d'ère entraîne un remodelage massif du terrain. Si la partie nord du secteur est alors profondément arasée, l'étalement de déblais vers le sud, en direction de la pente, assure quant à lui la bonne conservation des vestiges des occupations antérieures.

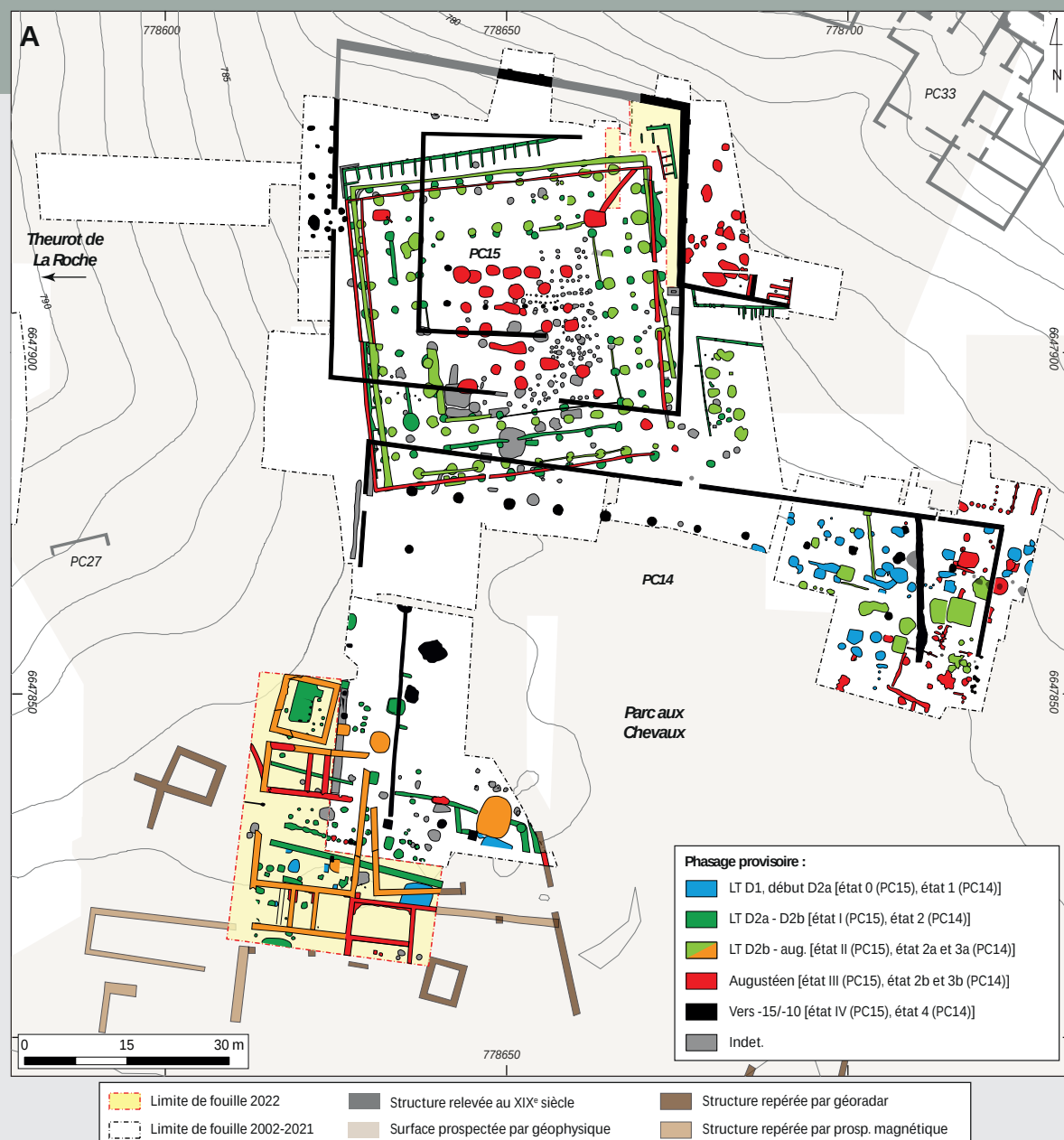


Fig. 3 A. Localisation des secteurs de fouilles et des structures repérées par prospection géophysique et phasage provisoire du secteur PC14-PC15 au Parc aux Chevaux (DAO Bibracte/A. Fochesato).
B. Vue vers le sud-est d'une cave après la fouille de deux quarts opposés en 2022 (cliché équipe de fouille, n° 137 839).

À cela s'ajoute l'édification, au début de l'époque augustéenne (état 3), d'une petite *domus* dont les sols et les fondations maçonnées fossilisent – comme c'est souvent le cas à Bibracte – les niveaux antérieurs. Si l'agencement et la fonction des espaces durant le premier horizon restent encore incertains, il paraît désormais certain que, dans le deuxième quart du I^{er} s. av. n. è., le secteur connaît une réorganisation générale qui se manifeste par un nouvel agencement de l'habitat (état 2), qui est dense. Deux parcelles au moins, séparées par une venelle, ont pu être distinguées cette année, caractérisées par l'apparition d'une architecture domestique dont l'élément le plus marquant est sans doute la présence de vastes caves à ossature bois (fig. 3B).

Quelques dizaines de mètres plus au nord, l'intervention menée par l'équipe de Bibracte dans l'angle nord-est de PC15 (fig. 3A) a permis de compléter le constat de 2021. Quoique modestes quant à la surface fouillée, les observations de 2021 et 2022 se soldent par des compléments importants concernant les modes de construction de ce vaste espace public aménagé à partir de la première moitié du I^{er} s. av. n. è. sur une terrasse artificielle dont les terres ont été maintenues par un *mur* *gallicus*. Pour rappel, les trois états plus anciens du complexe concernent un ensemble de forme carrée – galerie quadriportique de 44 m de côté, puis bâtiment central monumental – enseveli ensuite à la fin du I^{er} s. av. n. è. lors de la construction de l'enclos maçonné PC15. L'existence d'un horizon d'occupation antérieur à l'aménagement du premier complexe public est désormais acquise. Cette occupation précoce, qui peut remonter aux premières décennies d'occupation de l'*oppidum*, ne comporte pas de terrassements majeurs de la pente, comme cela sera le cas lors des aménagements postérieurs, mais il n'est pas exclu qu'elle soit associée à une délimitation de l'espace qui préfigure l'espace public plus récent.

Toujours au Parc aux Chevaux, la fouille de la partie orientale de la *domus* PC2 engagée depuis 2016 par le chantier école de Bibracte (Ch. Defer, N. Scavone ; fig. 4A) confirme la remarquable conservation des dépôts archéologiques et notamment des vestiges d'architecture à ossature bois fossilisés sous les fondations maçonnées de

la *domus* (fig. 4B). L'achèvement de la fouille du bâtiment sur poteaux porteurs dans le local X a permis d'atteindre les premiers témoins d'une occupation antérieure qui se caractérise par des structures fossoyées dont le faciès céramique révèle l'ancienneté (La Tène D1b). Ces vestiges peuvent d'ores et déjà être mis en relation avec les vestiges précoces documentés en 2020 au nord de la *domus*, ce qui contribue de manière décisive à l'ambition de restituer les prémices de l'organisation urbaine de ce secteur méridional du Parc aux Chevaux et son évolution au cours du I^{er} s. av. n. è., avant que les grands réaménagements de la fin du siècle (construction des *domus* PC1 et PC2, mais aussi, plus loin, des plateformes PC14 ou PC15) n'en bouleversent totalement la physionomie. La fouille de la cave en bois présumée sous la cour Z se révèle quant à elle particulièrement complexe car plusieurs niveaux de sol ont pu être documentés, affaissés à l'intérieur du creusement de la cave à l'issue du tassement de ses comblements. L'attribution stratigraphique de ces lambeaux, décrochés de leur position d'origine, reste encore difficile et leur fouille sera complétée en 2023.

L'intervention menée à la Chaume par l'équipe tchèque de Brno et Prague (P. Goláňová, J. Kysela) s'inscrit dans la continuité des campagnes précédentes qui avaient d'ores et déjà montré que la voie antique qui mène au sanctuaire gallo-romain, 50 m plus loin, avait été aménagée à l'époque augustéenne recoupant le tracé d'un long fossé – détecté par prospection géophysique – comblé dans les années 50-30 av. n. è. (fig. 5A). L'acquis principal de la fouille de 2022 concerne l'identification, au nord du fossé, de plusieurs structures (fosses, fossés et trous de poteau) qui peuvent être stratigraphiquement rattachées à un état intermédiaire, postérieur au comblement du fossé et antérieur à l'aménagement de la voie (fig. 5B). L'organisation et la nature de cette occupation, qui n'avait été perçue jusqu'à là que grâce au mobilier céramique résiduel contenu dans les remblais successifs, ainsi que les éventuelles traces d'aménagements contemporains au fonctionnement du fossé devront être éclairées en 2023. Les témoins de structures antérieures au milieu du I^{er} s. av. n. è. font en revanche toujours défaut, malgré la présence croissante de tessons de céramique

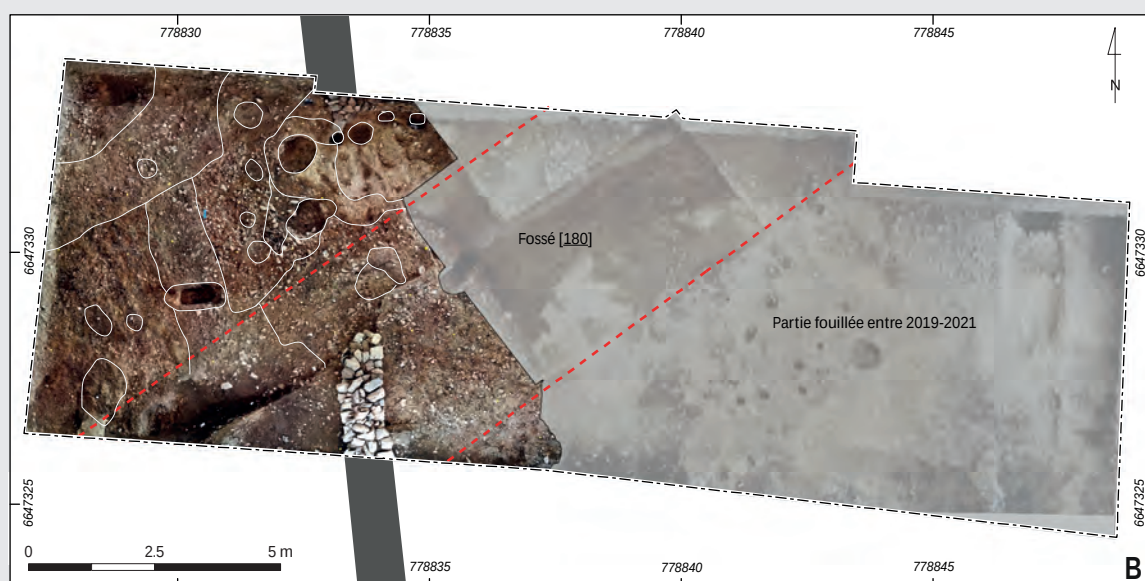
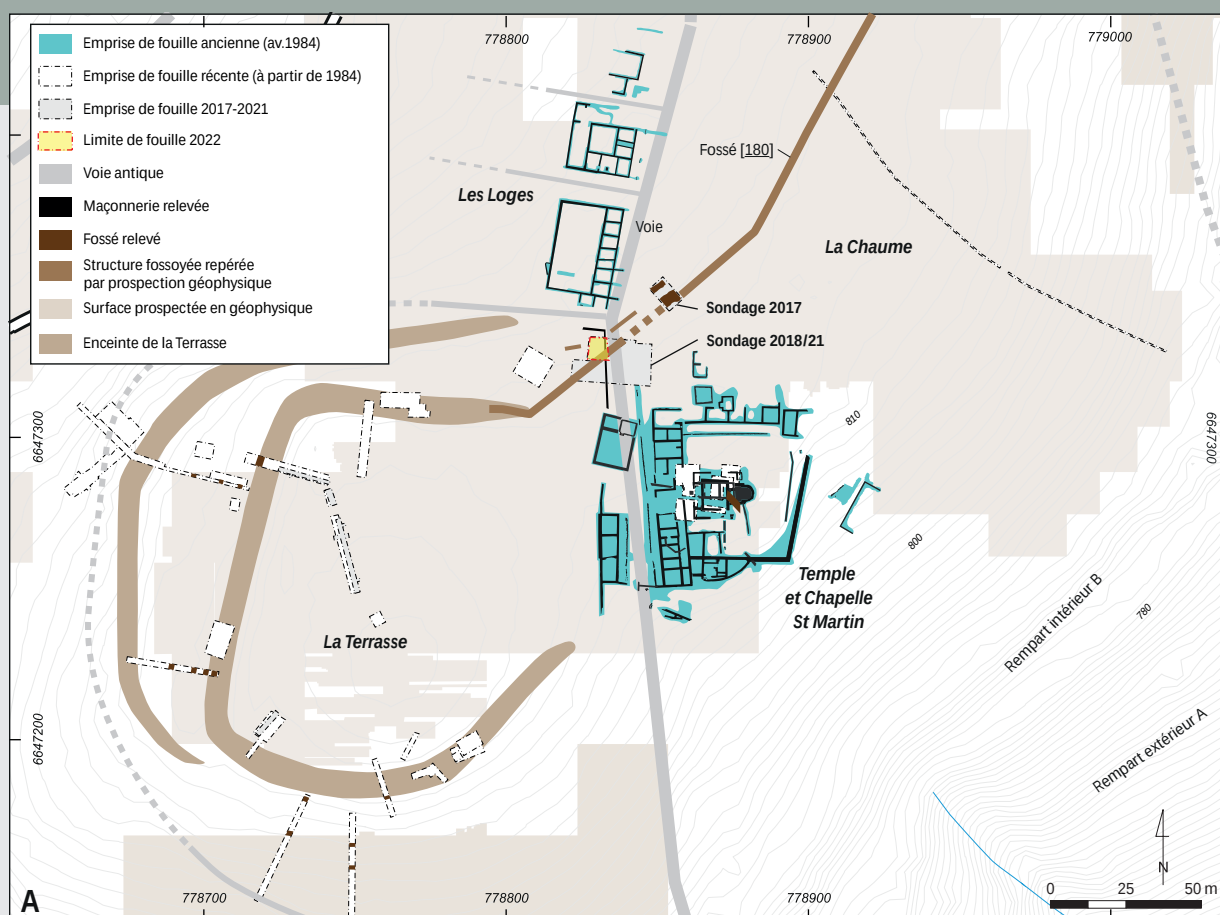


Fig. 5 A. Localisation des sondages 2017-2022 dans le secteur de la Chaume (DAO Bibracte/A. Meunier).

B. Orthophotographie et structures mises au jour en fin de fouille 2022 à la Chaume (acquisition P. Urban, traitement L. Bedáñ).

de La Tène D1 pris, en position secondaire, dans les comblements du fossé. Le fait que ces indices précoces n'aient été reconnus qu'au nord du fossé renforce l'hypothèse de l'existence d'un talus l'ayant bordé au sud, côté amont. Concernant l'occupation antique et post-antique du secteur, la campagne a permis de confirmer que l'installation du

petit mur repéré en 2019 qui fait partie de l'ensemble des « Loges » fouillé par J.-G. Bulliot aux abords du sanctuaire, incise le niveau de la chaussée augustéenne et doit de ce fait être rattaché à un aménagement postérieur du secteur. Les datations par le radiocarbone montrent ensuite un pic d'activité durant les XI^e et XII^e siècles, à lier sans doute aux foires

du Beuvray dont l'existence est attestée en 1236, mais qui devaient déjà fonctionner au moins dès le siècle précédent.

Dans le secteur des « Grandes Portes », la poursuite de la fouille de la tranchée ouverte en 2019 pour recouper la fortification « interne » de Bibracte par l'équipe de Paris I (S. Krausz, Cl. Filet) apporte quantité d'éléments nouveaux concernant l'architecture de type *muris gallicus* du rempart (fig. 6A). Deux aspects assez peu étudiés à ce jour pour ce type d'ouvrage ont pu être abordés en particulier cette année, à savoir son mode de fondation et ses structures de couronnement. La mise en évidence d'un creusement pour accueillir un poteau massif installé sur le sommet du *muris gallicus* (fig. 6B), auquel s'ajoute un deuxième perçu en 2019 aligné sur un axe parallèle au front du rempart, laisse envisager l'existence d'un aménagement de type plateforme ou tour, éléments rarement observés sur les fortifications celtiques de la fin de l'âge du Fer. L'état de conservation remarquable du rempart autorise également une lecture stratigraphique assez précise des procédés de fondation et de montage du *muris gallicus*, avec un niveau de détail encore inédit. On observe notamment une augmentation de la densité de son poutrage au niveau de ses trois assises inférieures, composées de poutres plus longues, disposées avec un pendage moins fort et calées avec des blocs plus imposants par rapport aux lits supérieurs de l'armature. Le sédiment qui les englobe se distingue également du reste du remplissage, ce qui montre que les constructeurs ont avant tout songé à stabiliser une base solide sur laquelle ancrer l'ouvrage. Cela concerne également le parement et le blocage, qui reposent sur un premier lit de poutres enterrées, disposées à même le remblai de fondation. La découverte en fin de campagne des vestiges d'un *muris gallicus* plus ancien, visiblement arasé et enseveli lors de l'édification du nouveau rempart, constitue une nouvelle preuve stratigraphique irréfutable de l'antériorité de l'enceinte « externe » de Bibracte par rapport au rempart « interne » (fig. 6C). À l'enceinte « externe » appartient la porte aménagée à une centaine de mètres au nord-ouest de la tranchée (cf. *supra*, fig. 6A). L'ouverture d'une première fenêtre de fouille dans son bastion sud-oriental en 2022 révèle d'ores et déjà le

potentiel du secteur (fig. 7A). La première campagne a permis de reconnaître la géométrie du bastion, grâce notamment à la mise au jour du parement du couloir et d'un petit tronçon de son parement extérieur. Le décapage d'une portion du couloir révèle l'existence d'un pavage bien conservé, mis en œuvre sans doute après la désaffectation du bastion. Cela permet d'envisager la bonne conservation des niveaux subjacents, contemporains du fonctionnement de la porte, et tout particulièrement des vestiges de la structure de porterie qui devait être installée dans la portion arrière du couloir d'accès. À une phase postérieure à la désaffectation de la porte et qui coïncide donc avec le fonctionnement de la nouvelle enceinte « interne » de l'*oppidum*, peuvent être rattachées les quelques sépultures très arasées mises au jour dans l'emprise du bastion (fig. 7B). L'existence d'une zone funéraire à cet emplacement n'est pas surprenante, située à l'extérieur de la fortification et le long d'un axe majeur menant à l'*oppidum*. Son exploration devrait se poursuivre en 2023.

La compréhension de l'histoire des fortifications dans le secteur des « Grandes Portes » ne peut être dissociée de l'analyse de l'évolution des espaces *intra muros* et tout particulièrement du système de voirie reliant la porte aux quartiers centraux de l'*oppidum*. Le sondage ouvert en 2021 par l'équipe de l'université de Cluj-Napoca (G. Florea, S. Vasilache) sur la terrasse du Petit Bois qui surplombe la porte (cf. *supra*, fig. 6A) vise justement à clarifier la question. La fouille révèle pour l'heure l'existence de deux états principaux d'aménagement, dont le premier conserve la trace escomptée de la voie provenant de la porte. Cette dernière, conservée sous la forme d'un empiérement aux limites encore incertaines, semble bordée de deux fossés parallèles distants de 15 m. L'hypothèse que l'un de ces fossés puisse en réalité être antérieur à l'aménagement de la voie a été néanmoins formulée à l'issue de la campagne (fig. 7C). Après une période d'inoccupation ou d'abandon matérialisée par un mince dépôt limoneux qui couvre l'intégralité de la surface fouillée, le secteur a fait l'objet d'un réaménagement de grande ampleur par la mise en œuvre d'un remblai qui compense la pente préexistante en constituant la terrasse horizontale qui marque

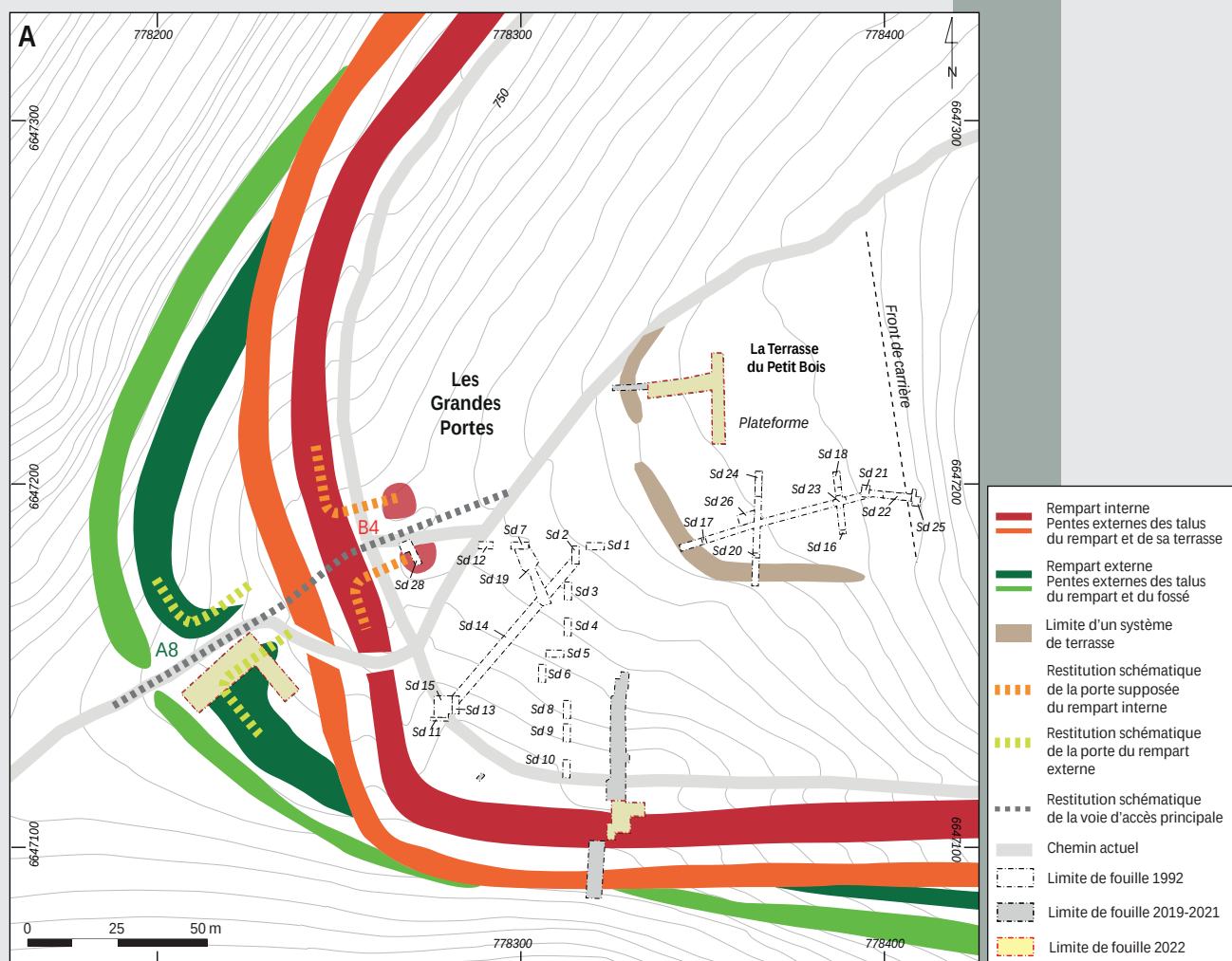


Fig. 6 A. Localisation des fouilles de 1992 à 2022 et restitution schématique des fortifications des Grandes Portes selon Fr. Schubert (DAO Bibracte/A. Meunier).

B. Vue vers le sud de la partie amont de la tranchée du rempart en fin de campagne, montrant notamment le trou de poteau installé sur le sommet du *murus gallicus* (cliché Bibracte/A. Maillier, n° 135 367).

C. Vue vers le nord de la partie aval de la tranchée, montrant notamment le rempart externe, situé à 1,1 m en retrait et sous le parement du rempart interne (cliché Bibracte/A. Maillier, n° 135 379).

encore aujourd'hui la topographie des lieux. L'établissement d'une chronologie précise de ces aménagements reste donc un enjeu majeur des campagnes à venir.

Référence bibliographique

<https://hal.archives-ouvertes.fr/BIBRACTE>

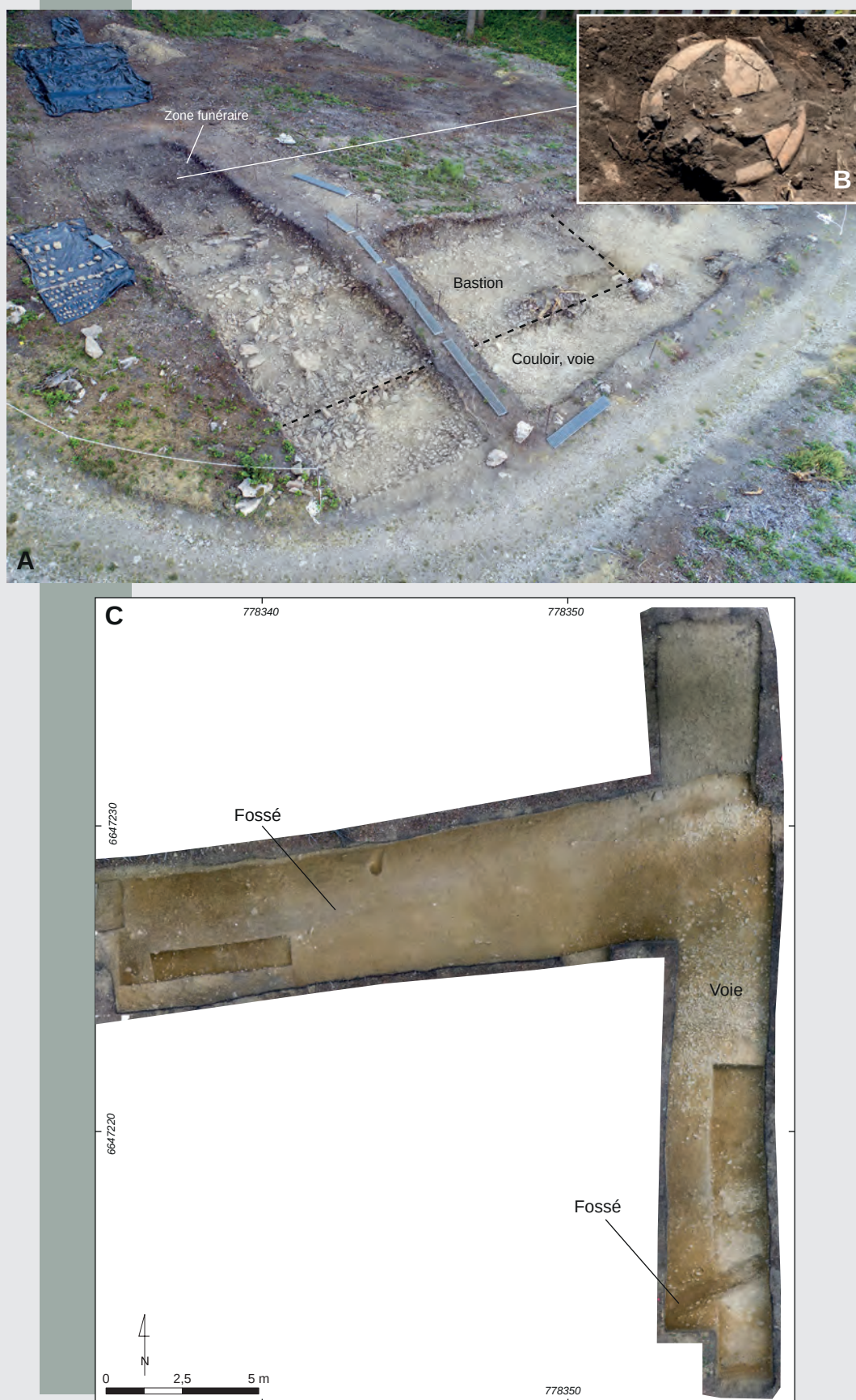


Fig. 7 A. Vue aérienne vers le sud-est des deux sondages réalisés dans le bastion sud de la porte A8 du rempart externe en fin de campagne 2022 (cliché Bibracte/A. Meunier, n° 137 172).
 B. Vue d'une urne funéraire avant son prélèvement (cliché Bibracte/A. Maillier, n° 135 471).
 C. Orthophotographie de fin de fouille 2022 de la tranchée ouverte en 2021 dans le secteur de la terrasse du Petit Bois (acquisition et traitement Bibracte/A. Meunier).

La prison panoptique d'Autun : un établissement carcéral du XIX^e siècle imprégné de l'histoire de ses prisonniers

Clarisse Couderc

Responsable d'opération, spécialiste en archéologie du bâti - Service archéologique Ville d'Autun - UMR 5138 ArAr

Antoine Cazin

Chargé d'étude en conservation préventive, responsable secteur imagerie scientifique - la Fabrique de patrimoine en Normandie

La ville d'Autun mène depuis plusieurs années un vaste projet de restructuration du musée d'Autun qui prévoit l'aménagement d'un vaste souterrain reliant les hôtels Rolin et Lacomme avec la prison panoptique et l'ancien palais de justice. Dans le cadre de ces travaux un diagnostic archéologique a été prescrit avec un volet particulier sur le bâti de la prison panoptique. Ce dernier prévoyait notamment l'enregistrement de l'ensemble des graffitis visibles sur les murs et portes des cellules de prisonniers. Dans cette optique, le Service Archéologique de la Ville d'Autun a pris contact avec Antoine Cazin, de la Fabrique des patrimoines en Normandie, qui avait alors réalisé l'enregistrement des graffitis présents dans le château de Caen. Antoine Cazin est intervenu pour la réalisation du cahier des charges précis sur la méthodologie d'enregistrement des graffitis de la prison et la formation à une technique particulière de photographie : la *Reflectance Transformation Imaging* (RTI).

Le diagnostic a été réalisé entre juillet 2021 et octobre 2021. L'enregistrement des graffitis (plus de 1000) a nécessité un mois de prises de vue et un mois de traitement. Les deux autres mois ont été dévolus à l'étude du bâti de la prison, au récolement des archives disponibles aux archives départementales de Saône-et-Loire à Mâcon et à la rédaction.

L'étude de bâti couplée aux données archivistiques a mis en évidence un édifice cohérent du XIX^e siècle. Les quelques modifications ont très peu impacté le bâti. Le couplage des données archéologiques et archivistiques a permis de mettre en évidence les différentes phases d'occupation de l'édifice et la fonction des différents espaces.

Une prison du XIX^e siècle (fig. 1)

La prison s'inspire du panoptisme développé par Jérémie Bentham en 1791 et résulte d'une application à la lettre des préconisations de la circulaire sur la construction des prisons départementales publiée le 9 août 1841. La prison est précédée d'un bâtiment quadrangulaire qui s'étend sur quatre niveaux reliés par un escalier en pierres de taille. Le bâtiment principal de la prison est constitué de deux cercles concentriques reliés par des maçonneries formant 58 pièces réparties sur 4 niveaux reliés par un escalier en vis suspendu. Un 5^{ème} niveau est visible en soubassement et sert de chaufferie.

Le plan dessiné par l'architecte André Berthier est composé à partir d'un module de base (cercle de 1,45 m de rayon) qui rend l'édifice particulièrement harmonieux. Tandis que l'objectif principal de la conception d'une prison devrait être la praticité, l'intégration de proportions affirme la recherche d'une certaine beauté dans cet édifice carcéral. Cette caractéristique architecturale peut s'expliquer par le fait qu'André Berthier ait, au cours de sa carrière, conçu essentiellement des églises ; édifices pour lesquels la recherche d'harmonie paraît plus pertinente. Chaque espace est dévolu à une fonction particulière. Le pavillon des gardiens sert essentiellement aux fonctions administratives (greffe, conciergerie, cuisine des détenus et salle des bains au rez-de-chaussée) et au logement des gardiens (3 appartements à l'étage).

Toutes les pièces de la prison font office de cellules à l'exception d'une qui sert de parloir et des cours situées sur le toit terrasse qui servent de promenades pour les prisonniers.



Fig. 1 Vue aérienne de la prison panoptique (Cliché Com'Air)

Au centre de la rotonde est installé un autel pour les offices.

Les systèmes de chauffage et d'évacuation des eaux usées et de pluie sont pensés dès la construction. Toutes les pièces de la prison sont chauffées par un calorifère disposé au sous-sol : un système de vannes disposées dans la rotonde permettait aux gardiens de fermer ou ouvrir le chauffage des différentes cellules.

Toutes les conduites d'évacuations des toilettes sont disposées dans les maçonneries et équipées d'évents permettant de les désengorger si nécessaire. Un canal entourant le bâtiment collecte les eaux usées et de pluie. Ce canal se déverse ensuite dans une cuve située entre la prison et le Palais de Justice.

La prison est réceptionnée provisoirement le 15 mai 1856 et l'inspection finale a lieu le 11 août 1856. L'établissement est alors entièrement prêt à accueillir les prisonniers qui ne seront pas transférés avant l'été 1857.

Des modifications ponctuelles

Dès son ouverture, l'édifice carcéral montre rapidement ses limites : de nombreux désagréments apparaissent dès 1857. La verrière de la coupole présente des fuites, les conduites d'évacuation des eaux usées et de pluie fonctionnent mal et s'engorgent très vite, les vasistas se bloquent...

Les cours de promenade ne seront jamais utilisées car trop sujettes aux intempéries ;

les anciennes cours situées entre la prison et le tribunal seront préférées. C'est par ailleurs dans ces cours que seront installées les ateliers de travail des prisonniers. A la fin du XIX^e siècle les étages supérieurs de la prison sont décrits comme « inhabitables »¹ (fig. 2).

Conçue comme une prison d'hommes, nous savons que la prison d'Autun accueillait également des femmes et des mineurs. Plusieurs projets émergèrent autour des années 1870-1880 pour l'aménagement d'un quartier des femmes mais ceux-ci ne virent jamais le jour. Il est difficile de savoir où elles étaient enfermées mais les archives et les graffitis nous fournissent quelques indices que nous verrons ensuite.

Jusqu'à sa fermeture définitive en 1956, les maçonneries ont été peu impactées par les travaux ; les principaux réaménagements résultent de remises en état ponctuels d'éléments préexistants et de la réaffectation des espaces en fonction des besoins. Les cellules des étages ne sont à priori pas modifiées mais les pièces du rez-de-chaussée sont presque intégralement bouleversées. Toute la moitié est de la prison est convertie en chauffoirs (le calorifère fut rapidement en panne) dont deux servirent par la suite d'infirmerie. Cette dernière n'était pas prévue lors de la prison et fit vite défaut ; elle fut changée plusieurs fois d'emplacement au cours de l'histoire de la prison. Un parloir des avocats est aménagé dans une cellule ouest.

1. ADSL : côte 4N28 – rapport du 3 juin 1879.



Fig. 2. Vue générale d'une cellule du 1^{er} étage (Cliché C. Couderc)

L'autel qui était situé au centre de la rotonde est intégralement modifié à la demande de l'évêque : une tour est alors construite au centre de la rotonde afin de placer l'autel en hauteur au premier étage ; la pièce située sous l'autel sert de salle de surveillance pour les gardiens. La salle des bains qui était située au rez-de-chaussée de la maison des gardiens est installée dans une cellule de la moitié ouest du rez-de-chaussée de la prison.

La maison des gardiens est également modifiée : l'étage sert uniquement au logement du gardien chef et de son épouse ; un appartement est donc aménagé au rez-de-chaussée pour le gardien ordinaire en lieu et place de l'ancienne conciergerie.

La prison panoptique d'Autun a donc été très peu réaménagée ; sa vétusté actuelle résulte de désagréments signalés dès son ouverture liés à un même problème : l'eau. Le toit provisoire installé par la municipalité d'Autun en 2014 l'a sauvé de désordres supplémentaires.

Des témoignages de détenus : les graffitis

La technique (Auteur : Antoine CAZIN)

Les graffitis sont des successions de variations de relief, parfois infimes, sur une surface plane, elle-même souvent irrégulière. Leur connaissance passe donc par la détection, l'identification puis la lecture de tracés souvent peu visibles à l'œil nu. À l'instar de nombre de démarches dans le champ du patrimoine culturel, la documentation de ces artefacts doit répondre, au-delà de leur connaissance, à deux autres objectifs : leur conservation et leur valorisation.

Dans la prison d'Autun, ces artefacts sont potentiellement présents dans cinquante pièces, sur une surface totale d'environ 1200 m² (fig. 3). Une étude préalable de trois jours a été menée en amont afin de déterminer la technique la plus adaptée, la définition des relevés, le matériel nécessaire et enfin d'établir une première cartographie des graffitis.

Trois techniques peuvent être envisagées pour le relevé de telles altérations fines de la surface. La lumière rasante est facile à mettre en œuvre, mais elle est limitée à une seule orientation de la lumière et ne mettra en évidence qu'une seule gamme de direction de tracés. La photogrammétrie consiste elle en une succession de photographies qui se recouvrent deux à deux d'environ 60 % et qui permet la constitution d'un modèle en trois dimensions. La reproduction virtuelle des surfaces donne accès à une approche quantitative de leur géométrie. Il est de plus possible de projeter sur ces modèles des lumières artificielles qui mettront en valeur les petits reliefs. Si la prise de vue est relativement aisée et ne nécessite pas de condition matérielle spécifique, la constitution des modèles demande des logiciels particuliers et produit des résultats dont la précision est souvent à la limite des écarts de niveau que l'on cherche à détecter. La troisième technique est la Reflectance Transformation Imaging (RTI). La RTI est obtenue par la réalisation d'une série de 25 à 50 images au cadrage strictement fixe avec des éclairages dont l'orientation varie tels les rayons d'une demi-sphère. Deux boules réfléchissantes positionnées en limite intérieure de cadrage

Fig. 3 Tête de mort gravée sur un mur d'une cellule (Cliché C. Couderc)



permettent d'enregistrer la position de la source lumineuse sur chaque cliché. Un logiciel reconstitue une image dynamique sur laquelle l'utilisateur pourra simplement faire varier l'orientation de la lumière. Des outils de post-traitements de l'image produite permettent de rendre les détections de petits reliefs encore plus évidents. La RTI propose généralement une précision meilleure que la photogrammétrie.

Les logiciels de construction et de visualisation de l'image dynamique finale sont libres et d'usage aisé. Par contre, cette méthode est conçue à partir de prises de vues classiques et ne peut, contrairement à la photogrammétrie, s'affranchir totalement des parallaxes. La géométrie et les proportions fines des tracés étudiés ne seront respectées que si le cadrage est rigoureux. La prise de vue nécessite une immobilité absolue de l'appareil, du sujet et des boules réfléchissantes.

L'étude préalable a permis de confronter ces techniques, avec différents boîtiers et objectifs photographiques, en testant différentes définitions. Nous entendons ici par définition le nombre de pixels de l'image finale représentant un centimètre carré sur le pan de mur. La recherche de la définition optimale est celle d'un compromis entre la pertinence des images pour détecter et lire les artefacts, le temps d'opération prévu et le coût d'investissement matériel. Il a été choisi de réaliser des RTI sur les pans de murs, par zones

de 50 x 70 cm, avec un boîtier reflex muni d'un objectif 50 mm. L'éclairage est fourni par un flash cobra déporté. Ce procédé n'est pas adapté aux portes des geôles qui ont toute fait l'objet de modèles photogrammétriques.

Toutes les prises de vue sont réalisées alors que l'appareil photographique est piloté par un ordinateur. Cela permet une optimisation de la mise au point, un prétraitement des fichiers numériques et assure un pré-archivage et une nomenclature adéquate des fichiers produits. Ce point est essentiel au vu du très grand nombre de clichés réalisés, représentant tous des réalités optiques très proches. Tous ces aspects garantissent un travail plus ergonomique pour les opératrices et les opérateurs et leur permet de s'affranchir de longues phases de travail de post-traitement fastidieuses et souvent sources d'erreur.

Ces trois objectifs doivent encadrer les choix techniques et matériels qui vont permettre leur relevé. La conservation *in situ* des graffitis n'est a priori pas directement du ressort du relevé photographique. Pourtant, ce dernier est une alternative non intrusive au décalquage, technique par contact possiblement délétère dans certains contextes de stratigraphie fragile. D'autre part, le jeu d'images numériques enregistrées et intégrées à une base de données constitue une conservation du contenu des inscriptions. Enfin, la production d'images dynamiques

telles les RTI présente un potentiel important de valorisation et de partage pour la communauté scientifique, mais également pour d'autres publics.

Dans la prison panoptique d'Autun, l'enjeu était de définir tant la technique la plus pertinente que la résolution limite et, enfin, le matériel adéquat pour que deux opératrices puissent réaliser l'ensemble des relevés en deux mois. Des tests en RTI et en photogrammétrie de zones allant de 32 x 55 cm à 67 x 106 cm ont été effectués avec deux types de capteurs photographiques (Canon 5D, 24 x 36 mm, 21 MPix et Fujifilm X-E3, APS-C, 24 MPix), deux types d'objectifs (équivalent 50 mm ou équivalent 100 mm pour un capteur 24 x 36 mm) et deux types de sources lumineuses (flash Cobra déporté ou lumière continue portable). Les tests effectués en macro-photographie, sur les plus zones réduites, à l'aide de l'objectif 100 mm ont donné des résultats très précis. Cependant, cela aurait impliqué un nombre bien trop important de zones à couvrir. La comparaison fine des images produites par ces tests ont permis d'opter pour la RTI sur les pans de mur, sur des zones de 50 x 70 cm, avec un objectif équivalent à 50 mm et un flash cobra déporté.

La différence entre les deux types de capteurs n'est pas décisive. Nous avons opté pour celui qui offre davantage d'ergonomie : le capteur du Canon 5D (reflex plein format), facilement piloté par ordinateur. De même, le type de lumière incidente n'influe pas fondamentalement sur la qualité du résultat, mais le travail au flash permet une rapidité et un confort de prises de vue certain, en raison de la vitesse bien plus grande de l'obturateur (1/125e s au lieu d'environ 1/15e s).

Pour les portes, la RTI s'est révélée peu opérationnelle dans sa mise en œuvre, à cause du manque de recul dans certains cas. Elle s'est montrée également peu pertinente pour mettre en évidence un certain nombre d'inscriptions davantage tracées que gravées. Il a donc été choisi de procéder à une photogrammétrie de chaque face de porte.

Trois opérateurs ont effectué au total quatre inspections visuelles de toutes les surfaces pour obtenir une première cartographie de la présence de graffitis. La qualité variable

de la lumière utilisée pour ces repérages, la concentration et la fatigue visuelle de l'opérateur ou de l'opératrice ont rendu nécessaires plusieurs passages pour bien repérer a priori les graffitis.

Cette difficulté à repérer les tracés à l'œil nu renforce ainsi l'idée que les relevés en RTI sont certes un outil précieux pour rendre compte d'altérations de relief, mais qu'ils permettent également, comme cela a été montré lors de précédentes opérations similaires, de mettre en évidence des tracés qui auraient échappé à l'observateur. Pour cette raison, une stratégie de couverture photographique des pans de murs a été proposée en fonction de la densité des tracés observés pendant le repérage. Un graffiti isolé a fait l'objet d'un relevé, sur une surface de 50 par 70 cm à laquelle se sont ajoutées les quatre zones adjacentes (à gauche, à droite, au-dessus et en dessous). Quand le pan de mur présentait plusieurs zones gravées, toute sa surface a fait l'objet d'un carroyage de zones de 50 par 70 cm.

Dans tous les cas, la séquence de prise de vue en RTI commence par le marquage des angles de la zone à étudier. Un laser de plaquiste projette deux droites perpendiculaires (l'une à l'horizontale et l'autre à la verticale) dont l'intersection signale un des angles. L'utilisation d'un mètre ou de piques de 50 et 70 cm permet de positionner les autres angles. Le marquage doit être visible mais de taille modeste, et si possible réversible. Dans le cas de la prison panoptique d'Autun, seule l'utilisation d'un stylo marqueur a permis un marquage efficace.

Une fois le marquage établi (fig. 4), le cadrage peut s'ancrer sur les repères visibles sur le mur. La connexion de l'appareil photo par un ordinateur portable apporte à ce stade un grand avantage : des repères orthogonaux peuvent être ajoutés et ajustés au viseur projeté à l'écran. Cela constitue une méthode indirecte pour s'affranchir des parallaxes. Cela permet également une mise au point très fine et un déclenchement de l'appareil à distance en évitant de petites vibrations. Les deux boules brillantes (dans ce cas, des boutons de porte, sphériques, en plastique, de 3 cm de diamètre), idéalement fixées sur un support rigide, sur pied télescopique, sont positionnées en périphérie de la zone (généralement en bas) (fig. 5). Ce support, non



Fig. 4 Réalisation des prises de vues par RTI dans la prison panoptique (Cliché A. Roger)

vendu dans le commerce, peut être facilement fabriqué et adapté à chaque type de prise de vue. Il intègre au besoin une échelle de distance et une charte de gris. Le flash cobra est relié au boîtier par une commande radio. L'opérateur·trice qui opère seul·e programme l'appareil pour déclencher une prise de vue à intervalles réguliers, toutes les 3 à 6 secondes. Il·elle se concentre alors sur l'orientation de la lumière, tout en veillant à ne jamais toucher ni le pied de l'appareil photo, ni le support des boules réfléchissantes.

L'ensemble des photographies est pris en format brut. Il est archivé directement dans un dossier sur le disque dur de l'ordinateur. Dans le cas d'un grand nombre de séquences de prises de vue, comme à la prison panoptique d'Autun, une arborescence de dossiers peut être préparée en amont. Chaque séquence fait l'objet d'un dossier-parent qui reprend la nomenclature choisie en début d'opération. Un sous-dossier contient les fichiers bruts. Un autre sous-dossier, nommé "jpeg-exports", contient les exports en format JPG, après post-traitement. En effet, le logiciel de traitement des RTI moissonne automatiquement les sous-dossiers portant ce nom pour identifier les images-sources.

La prise de vue RTI en elle-même, et son post-traitement, ne posent pas de difficulté technique particulière pour

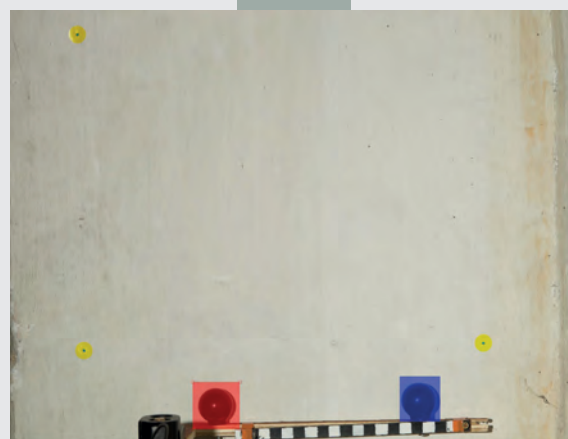


Fig. 5 Exemple de prise de vue en RTI : les gommettes jaunes localisent le cadre photographique. Deux sphères brillantes (en rouge et bleu) sont placées en bordure du cadre afin de repérer d'où provient la lumière (Cliché A. Cazin)

tout·e opérateur·trice qui possède des connaissances de base en prise de vue et qui dispose d'un minimum de matériel (trépied, flash cobra, appareil photo reflex "pro"). Les grandes campagnes de relevés nécessitent par contre une phase d'étude préalable poussée permettant de définir au mieux les caractéristiques des prises de vue (taille des zones, nomenclature, étendue de la couverture, type de technique photographique adéquate utilisée selon les problématiques...). De plus, des équipements ou pratiques complémentaires, comme la programmation des séquences de prise de vue ou le pilotage/archivage



Fig. 6 Détail d'une porte portant des témoignages de mineurs ayant trouvés la foi en prison (Cliché C. Couderc)

par ordinateur portable, favorisent une plus grande ergonomie. Loin d'être un luxe, ces améliorations évitent les erreurs liées à des actes nombreux et répétitifs, et améliorent la finesse des relevés ainsi que leur vitesse d'exécution.

Les perspectives d'étude

La prescription de diagnostic préconisait l'enregistrement et la documentation des graffitis présents dans la prison. Aucun dégroutage n'a été réalisé ; seules les gravures visibles ont été documentées mais un potentiel sur les couches d'enduit sous-jacent a pu être mis en évidence. L'acte de graver/de laisser une trace sur les murs est compris comme une dégradation des bâtiments carcéraux : les cellules ont donc été régulièrement repeintes ; nous pouvons observer tout un feuilletage de badigeons successifs. Les graffitis repérés sur les murs sont très fins et sont des témoignages directs des prisonniers incarcérés entre 1949 et 1954. Les gravures présentes sur les portes des cellules ont également fait l'objet d'une attention particulière : celles-ci n'ont pas été

repeintes plusieurs fois et permettent donc de remonter aux années 1865.

Environ 500 graffitis ont été identifiés sur les murs et plus de 700 sur les portes (Fig. 6).

Plusieurs thèmes sont récurrents notamment : des textes, des évocations religieuses, des véhicules, des armes, des calendriers... (fig. 7).

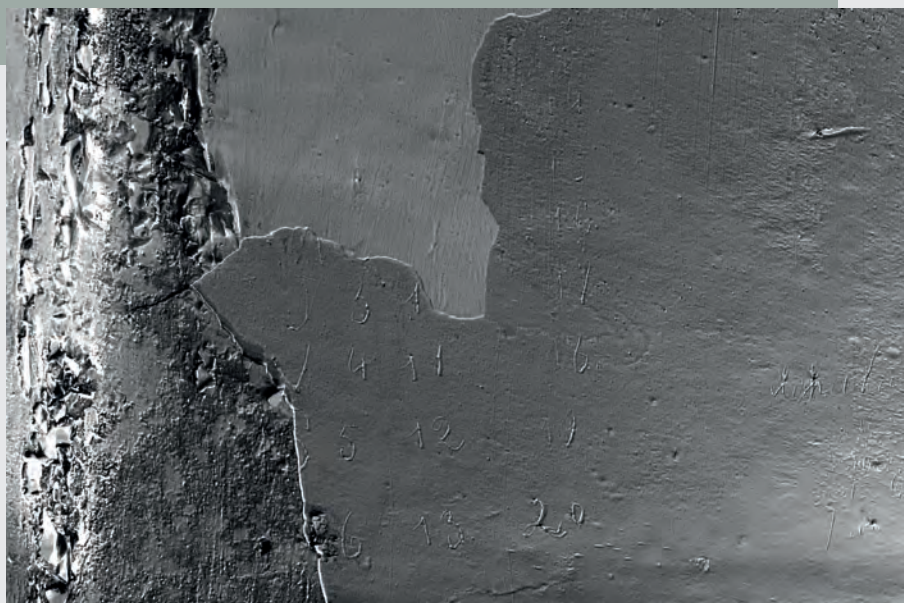
Les graffitis nous rapportent la vie et les pensées des prisonniers. Ils nous renseignent sur le quotidien de ces personnes grâce aux mentions sur les repas ou sur l'ennui. Ils permettent aussi de localiser la présence des femmes et mineurs dans certaines cellules.

Conclusion

Le diagnostic d'archéologie du bâti réalisé sur la prison panoptique a révélé un ensemble cohérent du XIX^e siècle. Les réaménagements sont très ponctuels et correspondent essentiellement à des restaurations et remises aux normes. Les nombreux graffitis enregistrés sur les murs et les portes éclairent sur la vie des détenus et sur leur histoire.

Ces recherches seront intégrées au sein du parcours muséographique du futur musée le Panoptique – musée Rolin.

Fig. 7 Calendrier visible grâce à la RTI
(Cliché C. Couderc)



Référence bibliographique

Couderc 2022

COUDERC C. - *Autun (Saône-et-Loire), Intra-muros. Projet d'extension du musée Rolin (« Grand Rolin »). Phase 3/3. La prison panoptique d'Autun : un modèle carcéral idéaliste éprouvé par la réalité. Rapport de diagnostic d'archéologie du bâti. Vol. 1, 2 et 3. Autun, 2022*

Couderc 2022

COUDERC C. - La prison Panoptique d'Autun : un établissement carcéral du XX^e imprégné de l'histoire de ses prisonniers, in A. Legros (Dir.), *La prison panoptique d'Autun. Histoire et perspectives*. Autun, 2022.

La maison du 23 Grande rue Marchaux : un ensemble à pan-de-bois du XV^e siècle

Clarisse Couderc

Responsable d'opération, spécialiste en archéologie du bâti - Service archéologique Ville d'Autun - UMR 5138 ArAr

La maison du 23 Grande rue Marchaux à Autun est un édifice remarquable du quartier Marchaux d'Autun, secteur artisanal de la ville au Moyen Âge et à l'époque moderne. Elle est notamment connue pour sa façade à pan-de-bois (fig. 1).

Rachetée en début d'année 2022, la maison a fait l'objet d'un projet de réhabilitation en logement locatif. Ce dernier prévoyant un décaissement de l'ensemble des parements intérieurs du rez-de-chaussée, un diagnostic d'archéologie du bâti a été prescrit par les services de l'Etat.

Le diagnostic s'est déroulé du 17 au 28 janvier 2022. L'opération a permis d'approcher, grâce à la réalisation d'un phasage, l'agencement intérieur de cette maison polyvalente de l'époque moderne. L'ensemble de l'édifice a été fortement remanié à l'époque contemporaine mais les traces d'un espace de rez-de-chaussée à destination artisanale sont encore perceptibles. La charpente présente un intérêt tout particulier avec la présence de poinçons sculptés. Une datation par dendrochronologie a donc été effectuée.

I. Phase 1 : une cave antérieure aux élévations ?

Les caves voûtées en berceau sont communes à Autun ; cette construction relativement « simple » pourrait à la fois dater du XIII^e siècle comme du XV^e siècle. Nous n'avons pas d'éléments remarquables permettant de préciser la date de fondation mais nous pouvons souligner qu'une rupture entre les techniques/appareils de la cave et du rez-de-chaussée est assez nette. En effet, les maçonneries de la cave présentent un appareil régulier de moellons ébauchés de taille moyenne tandis qu'au rez-de-chaussée



Fig. 1 Vue de la façade en pan-de-bois de la maison du 23 Grande rue Marchaux à Autun (Cliché C. Couderc)

celui-ci est assez irrégulier en tout-venant. Aussi, tous les murs de la cave sont bien chaînés contrairement à ceux du rez-de-chaussée. Cette forte différence entre les murs de la cave et ceux du rez-de-chaussée pourrait appuyer l'hypothèse que cette dernière est antérieure aux élévations de la maison. Cette cave était très certainement accessible par un escalier ouvrant sur la Grande rue Marchaux comme c'est le cas pour la plupart des caves d'Autun.

II. Phase 2 : une maison du XV^e siècle

La construction de la maison pourrait s'inscrire entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne. Plusieurs maisons

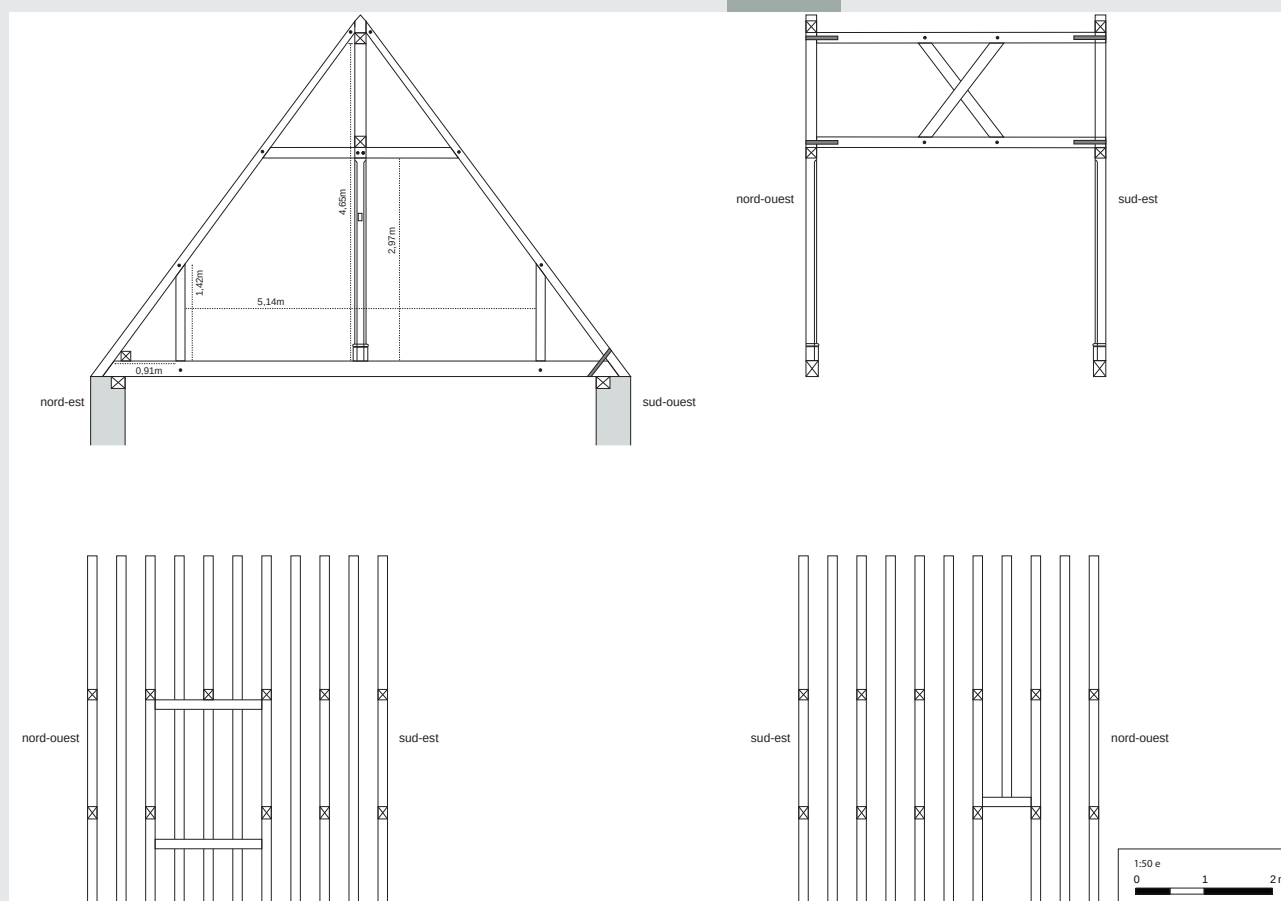


Fig. 2 Relevé de la charpente de la maison (Relevé et DAO C. Couderc)

à encorbellement à Autun sont datées du XV^e siècle. Les niveaux sont séparés par des plafonds à solives apparentes : celui du rez-de-chaussée est notamment soutenu à l'ouest par des corbeaux profilés en doucine et réglets. Ce type de corbeau a été observé dans plusieurs bâtisses d'Autun datées approximativement des XV^e-XVI^e siècles.

Le premier étage est couvert par un plafond à solives apparentes sur lesquelles nous avons pu remarquer la présence de traces de clous. Cela pourrait correspondre à un décor mouluré cloué. Ce système d'ornement est fréquent aux XIV^e-XVI^e siècles et peut être plus ou moins sophistiqué.

La charpente (fig. 2) fournit également un bon élément de datation : la morphologie générale de cette dernière à chevrons formant fermes, les arêtes des pièces de bois et l'attention particulière apportée aux poinçons sculptés est comparable à d'autres charpentes datées du XVI^e siècle. Or, la datation dendrochronologique situe la construction dans la première moitié du XV^e siècle (abattage

du bois daté entre 1409 et 1410, la mise en oeuvre ne peut donc pas avoir été réalisée avant 1410, datation de classe A très précise)¹. La maison du 23 Grande rue Marchaux présente donc un exemplaire plus précoce de ce type de charpente.

Seul le rez-de-chaussée de la maison nous fournit quelques éléments permettant d'approcher la morphologie de cette dernière. Les ouvertures (fig. 3) donnant sur la rue de la Vieille Halle notamment l'arcade centrale nous informe sur la fonction que pouvait revêtir le rez-de-chaussée. Cet étage est, dans la plupart des maisons urbaines de cette période, dévolu au commerce et/ou à l'artisanat. Rappelons que cette maison est située au cœur du quartier artisanal de la ville d'Autun et plus particulièrement à proximité immédiate de la grande halle de commerce qui était accessible depuis la rue de la Vieille Halle. Il n'est donc pas surprenant

1. Rapport datation : PERRAULT C., *Autun (Saône-et-Loire), Datation par dendrochronologie de la charpente du 23 grande rue Marchaux*, C.E.D.R.E., mai 2022.



Fig. 3 Vue générale du mur sud présentant une arcade centrale ainsi qu'une porte bouchée (Cliché C. Couderc)



Fig. 4 Restitution d'une échoppe médiévale/moderne (Dictionnaire raisonné de l'architecture)

de trouver cette grande ouverture au centre du mur sud. Les deux trous ménagés dans l'arcade servaient probablement à l'encrage d'une ossature en bois permettant de fermer l'ouverture (fig. 4).

Généralement, la porte cochère flanquant ces grandes arcades sert à accéder directement

au premier étage dévolu à l'habitat. Ici, cela ne semble pas être le cas : la trémie ménagée dans le plafond où devait être situé l'escalier/échelle menant au premier étage est à l'opposé de la porte qui devait donc ouvrir sur le rez-de-chaussée. Notons qu'à cette période, les rentiers notifient que des maisons peuvent accueillir plusieurs familles : une rente peut porter uniquement sur une cave ou sur un niveau. La porte située à l'est de l'arcade peut être une simple ouverture menant au rez-de-chaussée ou un indice en faveur du fait que le rez-de-chaussée et l'étage ne soient pas occupés par les mêmes personnes.

Cette dernière hypothèse pourrait être appuyée par le fait qu'une porte perce le mur sud au premier étage. Elle présente un encadrement chanfreiné avec des congés : nous pouvons retrouver ce type d'ouverture dans plusieurs demeures à Autun notamment l'hôtel Rolin qui est daté du XV^e siècle. Cette porte pouvait ouvrir sur une galerie suspendue ou sur un escalier en bois permettant un accès direct au premier étage depuis la rue de la Vieille Halle.

La cheminée (fig. 5) du premier étage ne semble pas avoir été reprise et pourrait dater de la fondation de la maison mais sans décroûtage des enduits nous ne pouvons pas confirmer cet élément. D'après le propriétaire actuel, la cheminée qu'il a installée au rez-de-chaussée a été branchée à un conduit déjà présent : peut-être avions-nous déjà une cheminée au rez-de-chaussée

Fig. 5 Cheminée du premier étage
(Cliché C. Couderc)



Fig. 6 Localisation de l'établi installé
dans l'arcade artisanale
(Cliché C. Couderc)



à cet emplacement dès la construction de la maison.

III. Phase 3 : les réaménagements de la partie artisanale

Les remaniements identifiés ne peuvent pas être datés précisément. Ils sont postérieurs à la construction de la maison et probablement antérieurs à la période d'occupation de la forge aux XIX^e-XX^e siècles.

L'arcade ouvrant sur la rue de la Vieille Halle est reprise en partie basse mais doit toujours servir aux fonctions artisanales/commerciales du rez-de-chaussée étant donné qu'un établi

est installé (fig. 6). L'accès à la cave depuis la Grande rue Marchaux est bouché ; la cave est désormais desservie par un escalier situé à l'intérieur de la maison.

IV. Phase 4 : la forge des XIX^e-XX^e siècles

D'après deux anciennes photographies des XIX^e-XX^e siècles et les annuaires de Saône-et-Loire de 1884 à 1956², nous savons que le rez-de-chaussée de la maison était occupé à cette période par une forge. Plusieurs aménagements peuvent être

2. ADSL – archives en ligne : Annuaires de Saône-et-Loire de 1802 à 1956

rattachés à cette industrie notamment les nombreux remaniements réalisés dans le mur nord. L'ouverture en pierres de taille réinsérée en partie basse du mur pourrait correspondre à un piédroit de manteau de cheminée et ainsi fonctionner avec la maçonnerie en briques réinsérée en partie supérieure qui correspond vraisemblablement à un conduit de cheminée comme en témoigne les traces de chauffe visibles sur les briques (fig. 7).

V. Phase 5 : les réaménagements du XXI^e siècle

Le propriétaire actuel a fortement modifié la maison. Le mur oriental a été entièrement reconstruit : il est en parpaings liés par du ciment. La cheminée située au centre du mur nord a été réinsérée; d'après Monsieur De Ganay, elle reprend tout de même l'ancien conduit de fumée.

Enfin, toujours d'après le témoignage de Monsieur De Ganay (ancien propriétaire de la maison), au centre du mur ouest était située une grande ouverture qu'il a lui-même bouché lors de l'installation de l'escalier actuel. C'est notamment à l'occasion de l'installation de l'escalier que la poutre de rive supportant le plafond a été recoupée et que deux des corbeaux la soutenant ont été décalés. La fenêtre réinsérée à l'extrémité ouest de l'UM 2 aurait été aménagée durant l'installation de l'escalier.

Conclusion

Le diagnostic de la maison du 23 Grande rue Marchaux est l'une des premières opérations d'archéologie du bâti à Autun et la première intervention dans le quartier Marchaux. Ce dernier, au riche passé médiéval/moderne, a fait, aujourd'hui encore, l'objet de très peu d'études archéologiques. L'essence médiévale et moderne est encore bien imprégnée dans les maisons et mérite une attention particulière.

L'intérêt archéologique porté à ce quartier s'inscrit parfaitement dans la politique actuelle de la ville qui cherche à dynamiser ce secteur.



Fig. 7 Localisation de la cheminée appartenant très certainement à la phase d'occupation du rez-de-chaussée par une forge (Cliché C. Couderc)

Références bibliographiques

Couderc 2022

COUDERC C. (dir.), *Autun Intra-muros (Saône-et-Loire), 23 Grande rue Marchaux. Une maison à pan-de-bois au coeur du quartier Marchaux à Autun*. Autun, 2022.

De Fontenay, De Charmasse 1982

DE FONTENAY H., DE CHARMASSE, A., *Autun et ses monuments avec un précis historique*, 1982.

Perrault 2022

PERRAULT C., *Autun (Saône-et-Loire), Datation par dendrochronologie de la charpente du 23 grande rue Marchaux*, C.E.D.R.E., mai 2022.

Apports de l'archéologie du bâti à la connaissance du palais épiscopal d'Autun au Moyen Âge

Camilla Cannoni

Doctorante en archéologie médiévale – Centre André Chastel UMR 8150 – Faculté des Lettres – Sorbonne Université

Ingénieure d'études – Plateforme Plémo 3D – Sorbonne Université

L'Évêché d'Autun est un bâtiment singulier dans le paysage monumental français car il accueille, depuis le Haut Moyen Âge, la résidence des évêques (fig. 1 et 2). Cet édifice très vaste est le résultat d'un long processus de transformations et réaménagements que l'étude archéologique du bâti a mis en évidence. Son analyse donne un aperçu détaillé des demeures urbaines des élites médiévales et de leur évolution sur la très longue période qu'est le Moyen Âge.

Nombreux ont été les érudits et chercheurs à s'être intéressés à cet édifice.

Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les membres de la Société Éduenne ont effectué des observations et laissé de nombreux témoignages concernant les découvertes fortuites, faites dans et autour de l'édifice¹. L'abbé Berthollet consacra, aux bâtiments de l'Évêché, une longue et minutieuse étude, profitant des travaux de restauration de l'édifice entre 1943 et 1946 pour suivre les interventions sur les maçonneries et dans le sol².

Plus récemment, les fouilles du site de l'actuelle Cour du Chapitre (fig. 1) ont permis une connaissance fine des aménagements du groupe épiscopal médiéval³ et les investigations ponctuelles aux alentours de l'édifice ont précisé certaines questions archéologiques⁴.

L'étude de cette architecture urbaine et domestique présente un certain nombre de difficultés et, comme le soulignait déjà

H. de Fontenay, cet édifice a subi « de si nombreuses transformations, et les documents qui s'y réfèrent sont tellement clairs qu'il nous semble impossible d'en faire un tableau précis »⁵.

L'étude des ensembles architecturaux complexes, ayant connu une longue histoire et de nombreuses phases d'aménagement, se prête particulièrement bien à l'expérimentation d'une méthodologie intégrant les technologies numériques et l'utilisation d'un modèle 3D du bâtiment aux méthodes de l'archéologie du bâti⁶.

L'Évêché ainsi qu'une grande partie des autres bâtiments composant le groupe épiscopal autunois ont été numérisés⁷ (fig. 3). L'enregistrement complet de l'édifice, intérieur et extérieur (sauf certains espaces non accessibles), a été effectué par balayage laser. Ponctuellement, des enregistrements par photogrammétrie ont été effectués sur les parements non recouverts par les enduits contemporains, lorsque la réalisation de relevés pierre-à-pierre était prévue.

Le nuage de points obtenu présente un niveau de détail important permettant d'exporter un grand nombre de données et de mesures.

Loin de résoudre toutes les problématiques liées à la recherche archéologique, ces instruments et leur dérivé, le modèle 3D du bâtiment, se révèlent très utiles. Dans une démarche de réflexion épistémologique et en mettant en œuvre une méthodologie adaptée aux caractéristiques de l'édifice, la maquette 3D facilite la production de l'imagerie archéologique, l'appréhension de la géométrie du bâtiment, la compréhension

1. Carnets de l'abbé Dévoucoux, BSE, série K2, carnets 4, 9, 11 et 12 ; Fontenay 1886, p. 323-334 ; Manuscrit de Charles Boëll, BSE, BOËLL, MS 53, « Recueil de copies de documents et de notes variées sur Autun » f^o. 170 à 188.

2. Berthollet 1947.

3. Balcon-Berry, Berry, Sapin 2021.

4. Labaune et Tisserand 2008 ; Rebourg 1978 ; Balcon-Berry et al. 2012.

5. Dans la notice dédiée au « Palais épiscopal » dans l'ouvrage *Epigraphie autunoise* (Fontenay 1886, p. 324).

6. Héno et Chandelier 2014.

7. Avec les instruments de la Plateforme Plémo 3D de Sorbonne Université.



Fig. 1 Plan du groupe épiscopal d'Autun (© Cadastre IGN, D.A.O Camilla Cannoni).

des agencements et des relations entre les structures appartenant à des temporalités distinctes.

L'application de ces méthodes à l'étude archéologique du palais épiscopal d'Autun a permis de préciser l'origine et les transformations subies par cet édifice, en particulier en ce qui concerne la première phase d'aménagement du bâtiment correspondant à l'Évêché actuel (VII^e–VIII^e siècles), exceptionnellement bien conservée dans ce monument.

À Autun, une communauté chrétienne organisée autour d'un évêque est attestée avec certitude dès le IV^e siècle. La toute première résidence de l'évêque prend place, à l'intérieur du *castrum*, proche des murs et des tours de l'enceinte réduite, qui est

vraisemblablement construite à la même époque⁸ (fig. 4).

Des structures, retrouvées à proximité immédiate de la cathédrale primitive Saint-Nazaire, lors des fouilles de la cour du Chapitre, ont été identifiées par les archéologues comme appartenant au palais de l'évêque qui semble connaître, entre le V^e et le VI^e siècles, plusieurs phases d'aménagement⁹ (fig. 4).

Le palais subit une grande phase de monumentalisation, aux VII^e et VIII^e siècles. L'édifice s'étend vers l'est jusqu'à occuper l'emplacement de l'actuel Évêché et se développer contre l'enceinte réduite (fig. 5).

Les tours polygonales du IV^e siècle sont remplacées par des structures médiévales de plan rectangulaire (fig. 5 – A et B), construites

8. Balcon-Berry 2011b, p. 20

9. Balcon-Berry *et al.* 2012, p. 46-51



Fig. 2 Façade orientale du bâtiment de l'Évêché d'Autun (Cliché Camilla Cannoni).



Fig. 3 Nuage de points du groupe épiscopal d'Autun obtenu par balayage laser (Relevé et traitement Camilla Cannoni).

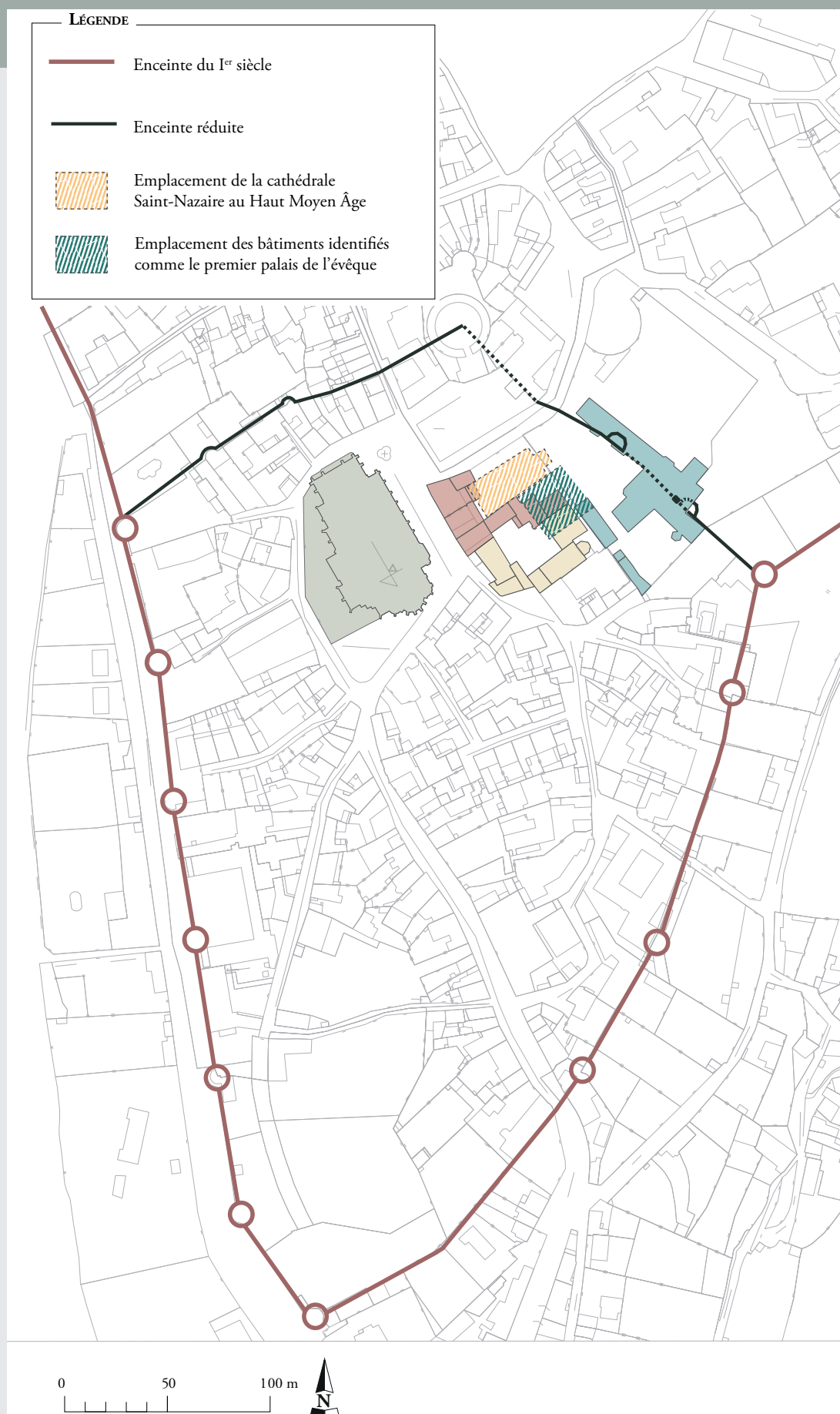


Fig. 4 Plan de localisation du groupe épiscopal d'Autun à l'intérieur du *castrum* (© Cadastre IGN, D.A.O Camilla Cannoni).



Fig. 5 Plan du groupe épiscopal d'Autun aux VII^e et VIII^e siècles avec hypothèses de restitution des aménagements du palais épiscopal
(© Cadastre IGN, D.A.O Camilla Cannoni)

en grands blocs antiques de remploi, dont plusieurs parements sont conservés et visibles depuis les caves de l'Évêché.

D'autres bâtiments sont construits entre l'enceinte et le chevet de la cathédrale primitive Saint-Nazaire (fig. 5 – C), comme en témoigne le parement extérieur du mur de la tour nord, composé d'une maçonnerie à gros blocs en remploi associée à une série d'éléments (une porte, une cheminée et un solin de toit).

Tous ces éléments avaient déjà été identifiés par l'abbé Berthollet¹⁰, cependant l'étude fine du bâti, l'analyse des mortiers et les datations par méthodes archéométriques ont précisé les séquences d'aménagement et la

connaissance des techniques constructives de ces architectures.

Les recherches récentes ont permis de mettre en évidence, pour cette phase du bâtiment, une autre construction, jusque-là inconnue car située dans un espace inaccessible.

Grâce à l'utilisation du laser scanner pour le relevé du site, des plans extrêmement précis des caves ont pu être exécutés, y compris des parties qui présentaient des difficultés d'accès. Les vestiges d'une abside, associée aux maçonneries méridionales du corps de bâtiment ouest, ont été identifiés à travers le traitement et l'observation des données 3D (fig. 6).

Charles Boëll, qui avait exécuté un plan des caves de l'Évêché vers 1910¹¹, n'avait pas pu

10. Berthollet 1947, p. 36-37 et plan p. 24-25

11. Charles Boëll, Plan du sous-sol de l'Évêché, Bibliothèque

voir cet espace dont l'accès était bouché ; il est probablement resté ainsi jusqu'à une époque très récente, ce qui expliquerait pourquoi cette structure n'est pas évoquée dans l'ouvrage de Berthollet¹².

Ces éléments permettent la restitution d'une église, orientée et parallèle à la cathédrale primitive Saint-Nazaire (fig. 5 – D), qui change la lecture de l'édifice par rapport aux hypothèses de J. Berthollet et des archéologues qui en ont repris l'étude¹³.

Ces vestiges peuvent être mis en relation avec l'église Sainte-Croix, connue par une charte de 853 mais dont l'emplacement exact, au sein du groupe épiscopal, restait inconnu¹⁴.

Dans ce document, exceptionnellement riche d'informations, le roi Charles le Chauve ordonne, au comte, de restituer à l'évêque les édifices qui lui avaient été usurpés. Parmi ces bâtiments, l'église Sainte-Croix qui se situe près de l'enceinte de la ville et d'une voie. Dans la charte sont également indiquées les dimensions de l'édifice : 40-45 m de longueur et 7-8 m de largeur.

Plusieurs hypothèses ont été émises par l'historiographie concernant l'emplacement de l'église Sainte-Croix. J. Berthollet, en suivant les indications de C. Boëll, la plaçait à l'extrémité sud du bâtiment¹⁵. L'emplacement de l'actuelle église Saint-Lazare¹⁶ ainsi que celui de l'église Notre-Dame¹⁷ ont également été proposés.

Rien ne permet d'affirmer avec certitude que les vestiges découverts dans les caves de l'Évêché soient ceux de l'abside de l'église Sainte-Croix.

Cependant cette structure se trouvait à proximité de l'enceinte de la ville et d'une voie qui peut être restituée, au sud de l'église. Plusieurs indices montrent la présence d'une rue transversale (fig. 5 – E), formant un angle droit avec la voie principale du *castrum*¹⁸ : la cristallisation dans le parcellaire d'un alignement de bâtiments se poursuivant entre

l'Évêché et la limite sud du Cloître jusqu'à la place Sainte-Barbe ainsi que la présence d'une poterne, associée au rempart, observée en 1883 par Harold de Fontenay, lors de travaux de consolidation de la tour sud¹⁹.

Il est impossible de connaître les dimensions exactes de cette structure car la partie occidentale du corps de bâtiment est inaccessible, au niveau du sous-sol, et a été réaménagée, à partir du XVIII^e siècle, pour l'installation des locaux techniques.

Toutefois, les dimensions données dans la charte correspondent, en largeur et en longueur, à l'emprise du corps de bâtiment ouest compris entre l'enceinte réduite et le mur de soutènement de l'actuelle cour du Chapitre.

Cette construction vient compléter le paysage monumental du quartier épiscopal médiéval de la ville dès le VII^e siècle (fig. 5 – D), comme le laisse supposer le mode de construction, comparable aux maçonneries retrouvées dans la cour du Chapitre et datées avec précision par la stratigraphie. Par ailleurs, dans la charte datée de 853, il est dit que l'église Sainte-Croix est en ruine et détruite²⁰.

Dans la stratigraphie générale de l'édifice, cette structure est perturbée dès le IX^e siècle par la surélévation du bâtiment ; la maçonnerie bouchant l'abside est un mur de refend destiné à accueillir les bâtiments du palais de l'évêque qui se développeront à cet emplacement.

Si les apports de l'analyse archéologique du bâti et des technologies numériques pour la compréhension de l'évolution de cet ensemble sont très significatifs, de nombreuses phases d'aménagement pourraient être précisées à travers des investigations archéologiques dans le sous-sol et les extérieurs de l'édifice.

Ces nouvelles données permettent, néanmoins, une connaissance fine du palais épiscopal et de ses phases d'aménagement, mais également une relecture de la topographie du quartier épiscopal autunois aux premiers siècles du Moyen Âge.

Municipale d'Autun, G34.

12. Berthollet 1947, p. 42-44.

13. Berthollet 1947 ; Balcon-Berry *et al.* 2012

14. Charmasse 1865, ch. 18 p. 28-29.

15. Berthollet 1947, p. 34.

16. Balcon-Berry *et al.* 2014, p. 184-185

17. Sapin 1986, p. 30-31.

18. Cette voie avait déjà été observée par J. Berthollet (Berthollet 1947, p.32).

19. Fontenay 1886, p. 324

20. Charmasse 1865, ch. 18 p. 28-29

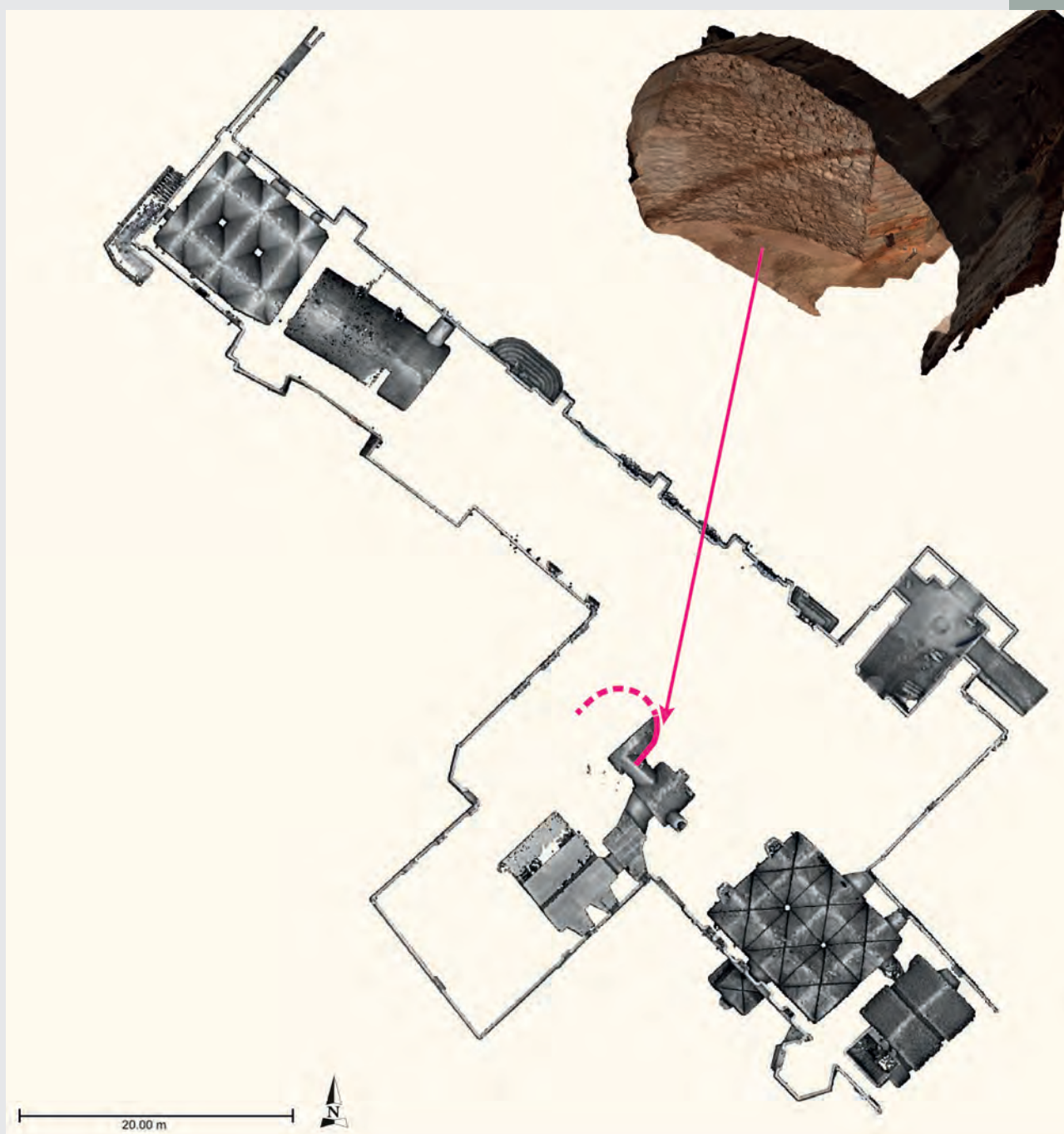


Fig. 6 Modèle 3D des caves de l'Évêché et détail de la maçonnerie identifiée comme l'abside d'une église épiscopale (Relevé et traitement C. Cannoni)

Références bibliographiques

Balcon-Berry 2011a

Balcon-Berry S., « Protéger, diviser et exclure : les fortifications de la ville haute d'Autun au Moyen Âge », *Paysage de force et Plaisir du paysage, Congrès national des sociétés historiques et scientifiques 135è*, Neuchâtel, 2010, coll. « Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques », 2011, [En ligne], cths.fr/ed/edition.php?id=5643.

Balcon-Berry 2011b

Balcon-Berry S., « L'enceinte réduite d'Autun », dans Kasprzyk M. et Kuhnle G. (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule. La vallée du Rhin supérieur et les*

provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche, 30^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique de l'Est*, 2011, p. 21-43.

Balcon-Berry et al. 2012

Balcon-Berry S., Baratte F., Caillet J.-P. et Sandron D. (dir.), *Des domus ecclesiae aux palais épiscopaux, Actes du colloque tenu à Autun du 26 au 28 novembre 2009*, Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 23, Brepols, Turnhout, 2012.

Balcon-Berry et al. 2014

Balcon-Berry S., Berry W., Gaillard M., et Sapin C., « Autun », dans Prévot F., Gaillard M. et Gauthier N. (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines*

au milieu du VIII^e siècle, XVI, Quarante ans d'enquête (1972-2012), 1, *Images nouvelles des villes de la Gaule*, Paris, Editions de Boccard, 2014, p. 47-52.

Balcon-Berry 2017

Balcon-Berry S., *Mutations d'un paysage monumental urbain (IV^e-XVI^e siècles). Le cas de la ville haute d'Autun, siège du pouvoir religieux*, thèse en vue de l'Habilitation à diriger des recherches en histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge, Université Paris-Sorbonne, 2017, vol. 1, 485 p.

Balcon-Berry, Berry, Sapin 2021

Balcon-Berry S., Berry W., Sapin C. (Dir.), *Le groupe épiscopal et canonial d'Autun, 20 de recherches archéologiques*, Bordeaux, Ausonius Éditions, collection DAN@ 6, 2020. A paraître en ligne 2021. [<https://una-editions.fr/le-groupe-episcopal-et-canonial-dautun/>]

Berthollet 1947

Berthollet J., *L'évêché d'Autun*, Autun, 1947.

Charmasse 1865

Charmasse A. de, *Cartulaire de l'église d'Autun*, première et deuxième parties, Autun et Paris, 1865.

Fontenay 1883

Fontenay H. de, *Epigraphie autunoise, Inscriptions du Moyen Age et Temps modernes pour servir à l'histoire d'Autun, recueillies et annotées par Harold de Fontenay*, t. 1, Autun, Dejussieu, 1883

Fontenay 1886

Fontenay H. de, *Epigraphie autunoise, Inscriptions du Moyen Age et Temps modernes pour servir à l'histoire d'Autun, recueillies et annotées par Harold de Fontenay*, t. 2, Autun, Dejussieu, 1886

Fontenay 1889

Fontenay H. de, Charmasse de A., *Autun et ses monuments avec un précis historique*, Autun, Dejussieu, 1889.

Héno et Chandelier 2014

Héno R., Chandelier L., *Numérisation 3D de bâtiments, cas des édifices remarquables*, Iste éditions, 2014

Labaune et Tisserand 2008

Labaune Y. et Tisserand A., avec la coll. de Balcon S., *Autun intra-muros, Jardins de l'Evêché. Travaux de réhabilitation des réseaux, Rapport de surveillance archéologique*, Autun, Service archéologique d'Autun/Dijon, Ministère de la culture (SRA Bourgogne), 2008.

Rebourg 1978

Rebourg A., *Archives du Musée Rolin, Rapport Autun-Evêché – 1978* numéro S. 7. 78

Sapin 1985b

Sapin C., « Le groupe épiscopal » dans Pinette M. (dir.), *Autun-Augustodunum*, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1985, p. 352-353.

Sapin 1986

Sapin C., *La Bourgogne préromane*, Paris, Picard, 1986.

Sapin 1989

Sapin C. et al., *Le groupe épiscopal et canonial de Saint-Nazaire d'Autun*, Rapport de synthèse, SRA Bourgogne et Association Burgondie, Dijon, 1984-1989.

Sapin 1992

Sapin C., « Le quartier canonial et épiscopal d'Autun une étude interdisciplinaire », dans B. Maurice (dir.), *Les veines du temps, lecture de bois en Bourgogne, catalogue d'exposition*, Autun, Musée Rolin, 1992, p. 181-191.

Sapin 1993a

Sapin C., « Etude archéologique / étude du bâti : Autun, un quartier épiscopal et canonial », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 53-54, automne, hiver 1993, p. 13- 18.

Sapin 2002

Sapin C., « Archéologie de l'architecture carolingienne en France », *Carolingian Europe, Hortus Artium Medievalium*, vol. 8, 2002, p. 57-59.

Sapin et Chevalier 2012

Sapin C. et Chevalier P. (dir.), *Mausolées et églises, IV^e-VIII^e siècle*, *Hortus Artium Medievalium*, vol. 18/2, 2012.

Manuscrit de Charles Boëll :

BSE, MS 53, « Recueil de copies de documents et de notes variées sur Autun »

Carnets de l'abbé Dévoucoux :

BSE, série K2, carnets 4, 9, 11 et 12

Le site des « Grands-Champs » à Autun. Résultats de quatre années de fouilles sur une enceinte palissadée du Néolithique moyen.

Franck Ducreux

Responsable d'opérations, Inrap - UMR 6298 ARTEHIS

Largement connu par ailleurs pour son occupation gallo-romaine, le site de la Genetoye est également caractérisé par une importante occupation préhistorique, s'étalant chronologiquement du Néolithique moyen au second âge du fer. L'enceinte à fossés interrompus des « Grands Champs » en constitue une belle illustration (fig. 1). Si l'on considère l'environnement chronologique micro-régional au sein duquel elle évolue, on constate également une forte occupation du secteur au Néolithique, marquée par plusieurs sites mégalithiques et une possible deuxième

enceinte située au lieu-dit « le Champs de la Justice ». Une première triennale de fouilles fructueuses, portant largement sur le système de délimitation de l'enceinte, s'est déroulée de 2018 à 2021, après un sondage probatoire riche en résultats en 2017 (Ducreux, 2018, 2019, 2020). La fouille de cette année marque donc la fin de cette première triennale, riche d'enseignements et qui apporte un lot considérable de données nouvelles. C'est là l'occasion de dresser un premier bilan de ces fouilles avant d'engager de nouvelles recherches sur l'occupation humaine de cette

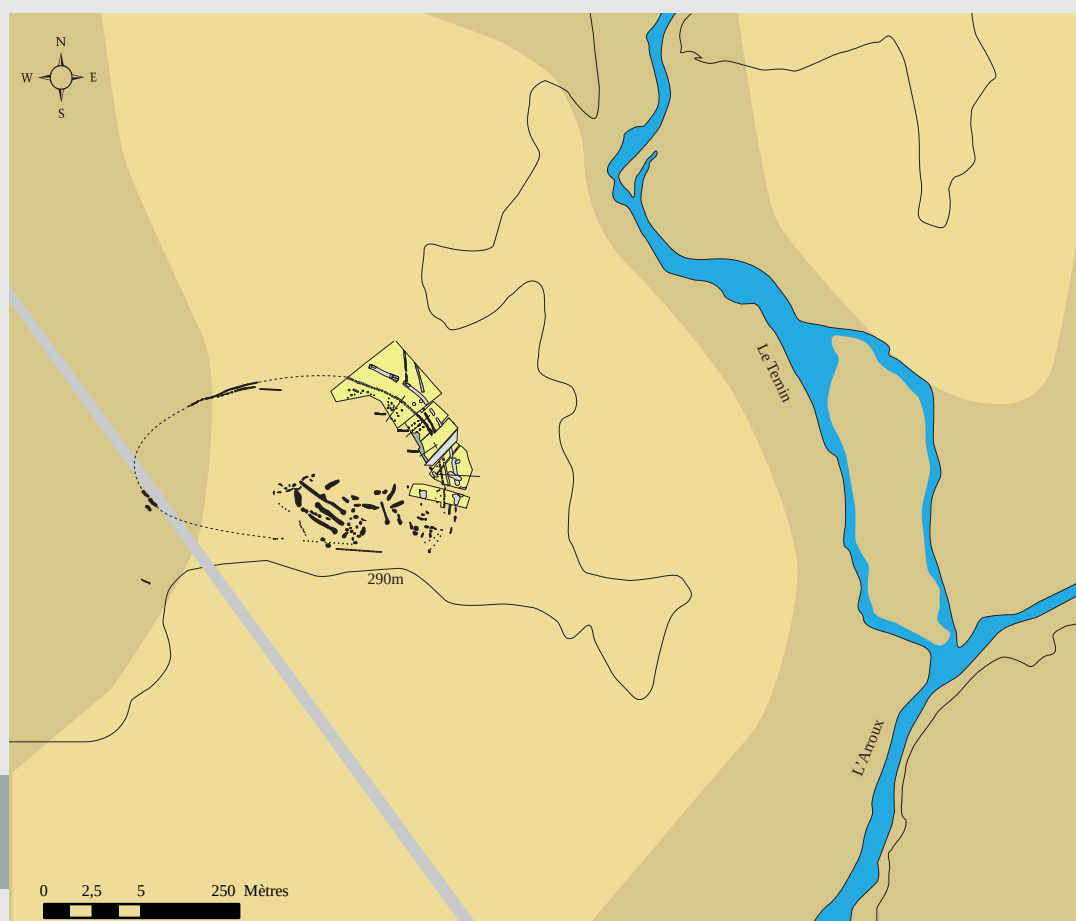


Fig. 1 Plan général de l'enceinte des Grands-Champs et localisation des fouilles de 2017 à 2021
DAO : F. Ducreux, Inrap, d'après Fransesco, 2006, d'après carte IGN 2825E et la carte géologique du bassin d'Autun.

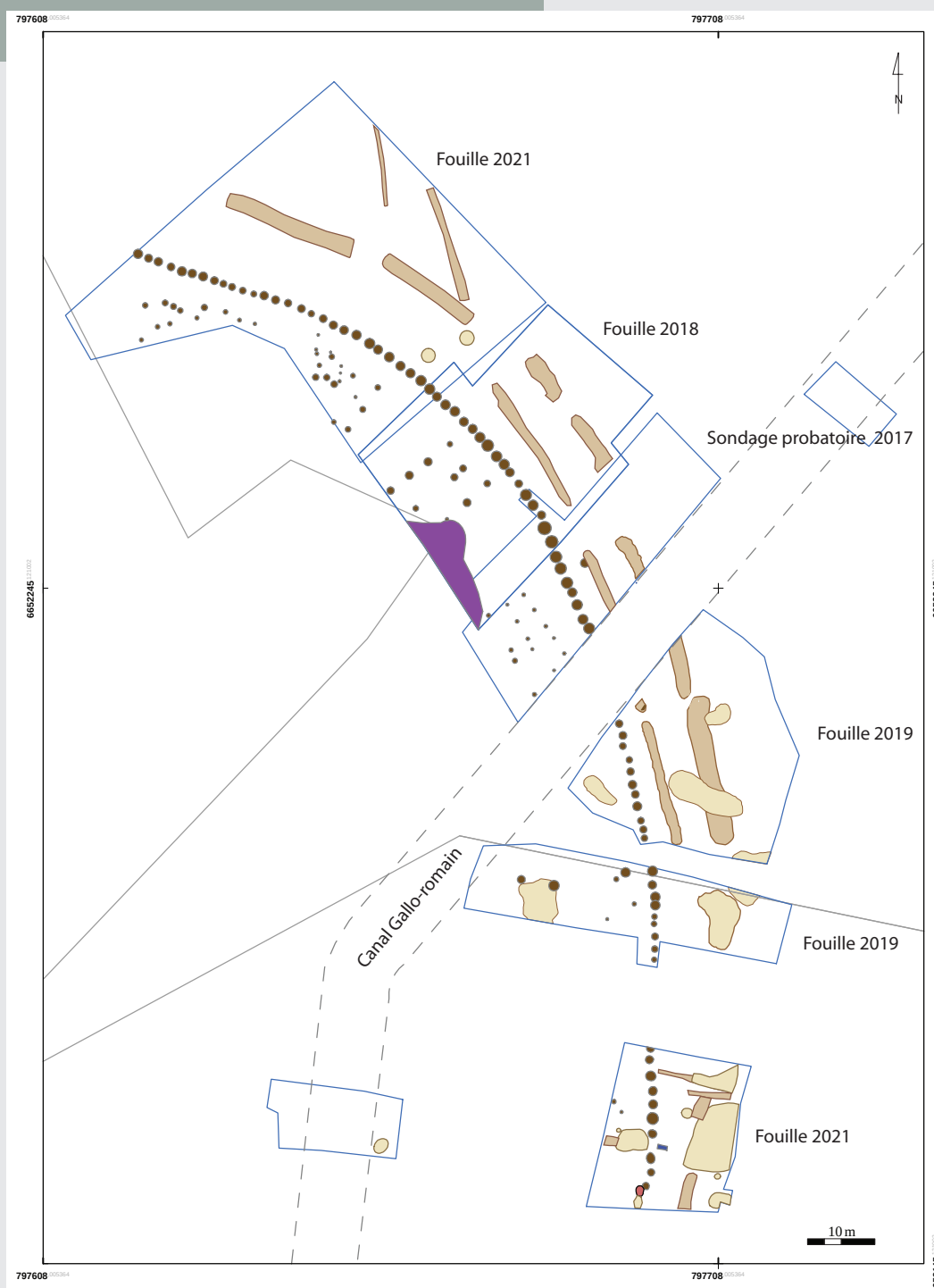


Fig. 2 Plan général des fouilles réalisées sur le site de l'enceinte des « Grands Champs » de 2017 à 2021 (plan : A. Tisserand, SAVA, Autun, DAO : F. Ducreux, Inrap).

partie de la vallée de l'Arroux avant la création d'*Augustodunum*.

Le site des « Grands Champs » prend place dans la plaine alluviale de l'Arroux, au nord de l'agglomération d'Autun, dans la zone de confluence Arroux / Ternin (fig. 1). Dans ce secteur, le réseau hydrographique est important et comprend, outre l'Arroux et le Ternin, dont la confluence actuelle se situe à environ 500 mètres du tracé oriental

de l'enceinte, quelques lits de cours d'eau mineurs aujourd'hui canalisés pour les besoins agricoles.

Le site se caractérise par une enceinte palissadée à fossés interrompus datée de la première moitié du Néolithique moyen (Ducreux, 2017, 18, 19). Elle a fait l'objet de fouilles dans le cadre du même Programme

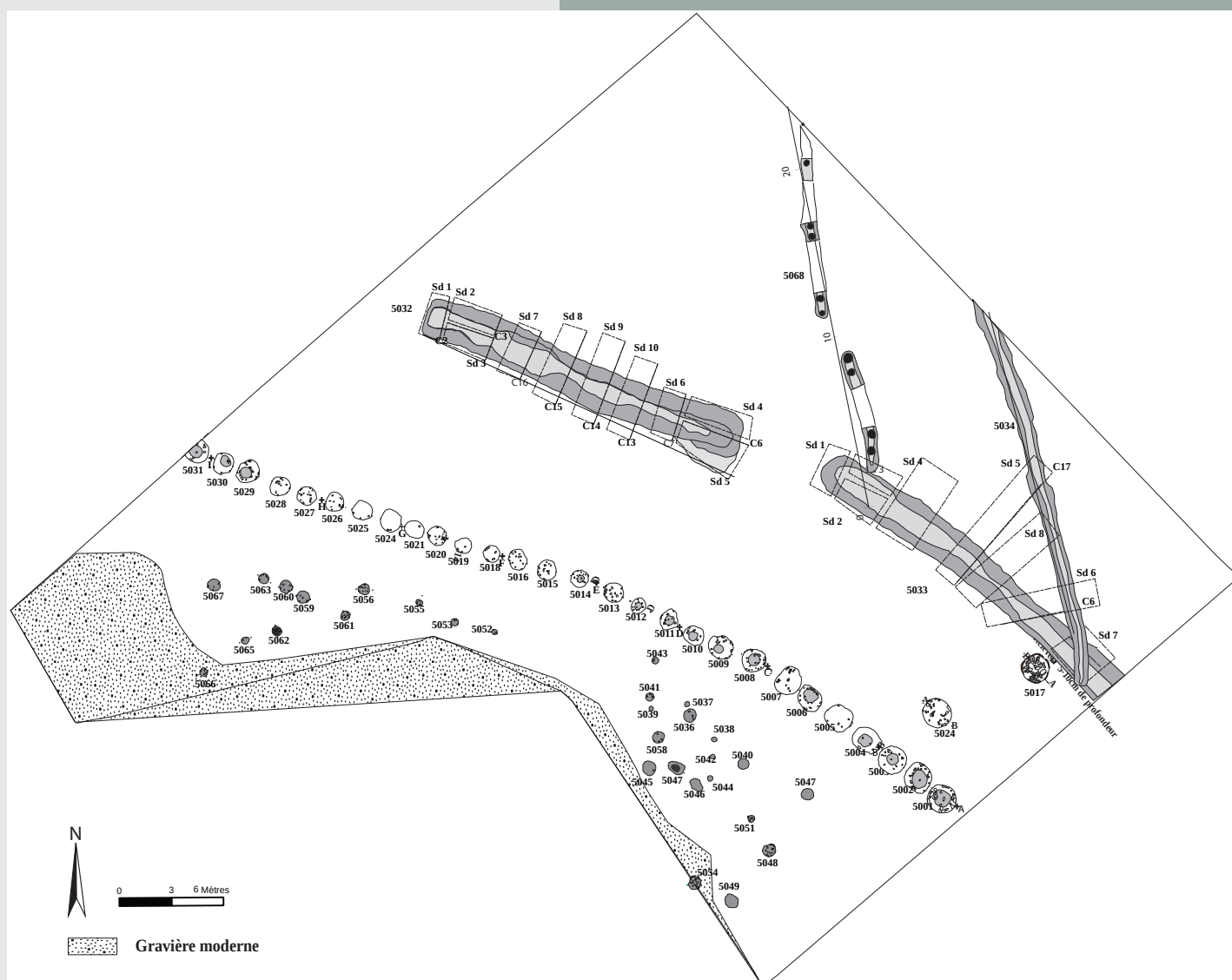


Fig. 3 Plan général de la fouille de 2022 (plan : A. Tisserand, SAVA, Autun, DAO : F. Ducreux, Inrap).

Collectif de Recherche¹ depuis 2017, année probatoire du projet. La fouille, sur trois années, d'un secteur de 5700 m², a permis une bonne perception de son système de délimitation, formé d'une palissade monumentale bordée de fossés discontinus. Sa chronologie ainsi que de l'agencement spatial interne du site seront également abordés ici. La présence d'une ceinture de bâtiments située dans l'espace intérieur de l'enceinte, contre la palissade, constitue un autre point fort de cette fouille. En effet, les traces d'habitat structuré restent très rares pour ce type de site (fig. 2).

1. Projet Collectif de Recherche. Approche diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la Préhistoire au Moyen-Age. Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement, coordonné par Y. Labaune.

La fouille de 2021 a permis d'étudier un nouveau tronçon de cette enceinte, associé à de nouvelles traces de bâtiments et de deux structures encore inédites pour ce site (fig. 3). Elle a en outre grandement amélioré la perception chronologique que l'on peut se faire du site, en nous permettant la mise en évidence de deux phases chronologiques successives dans l'histoire de l'occupation du site.

La structure spatiale de l'enceinte est marquée par la présence de nouveaux plans de bâtiments ainsi que de deux structures foyères situées dans l'espace délimité par la palissade au sud et le système fossoyé au nord. Ces deux structures se caractérisent par des creusements circulaires à fond plat de deux mètres de diamètre environ, d'une profondeur de vingt à trente centimètres environ. Leur remplissage est formé de



Vue du foyer ST 5017 (cliché : équipe de fouille, Inrap)



Vue en plan et coupe du foyer ST 5022 (Cliché, équipe de fouille, Inrap)

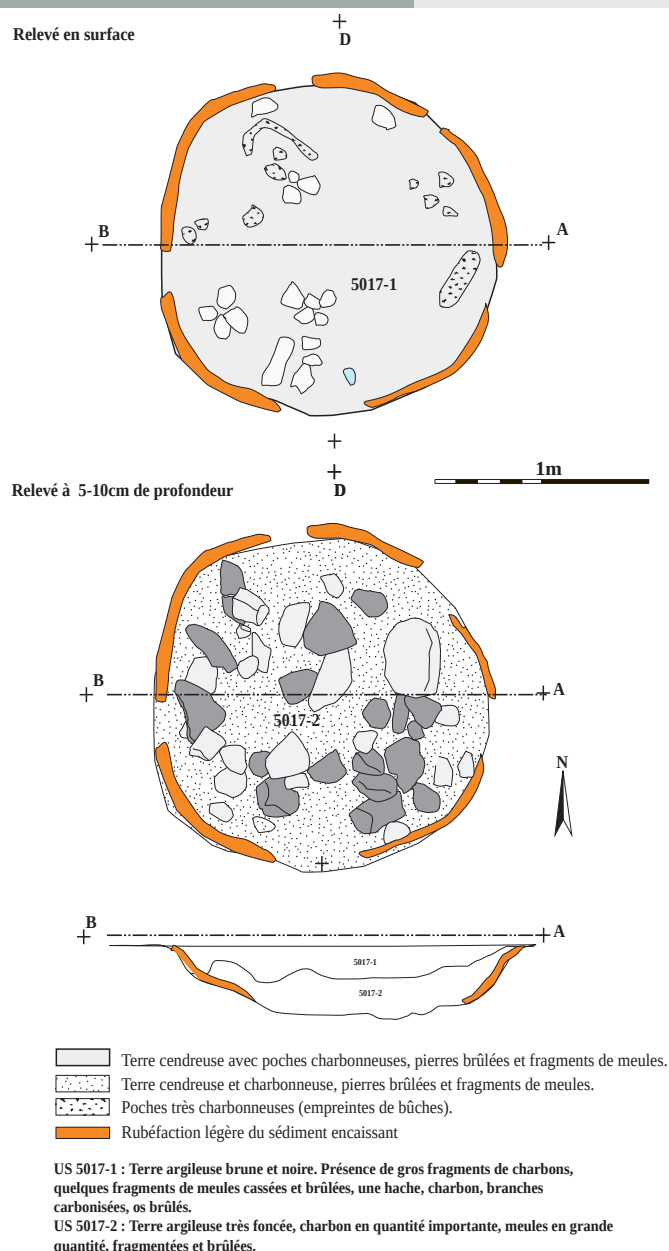


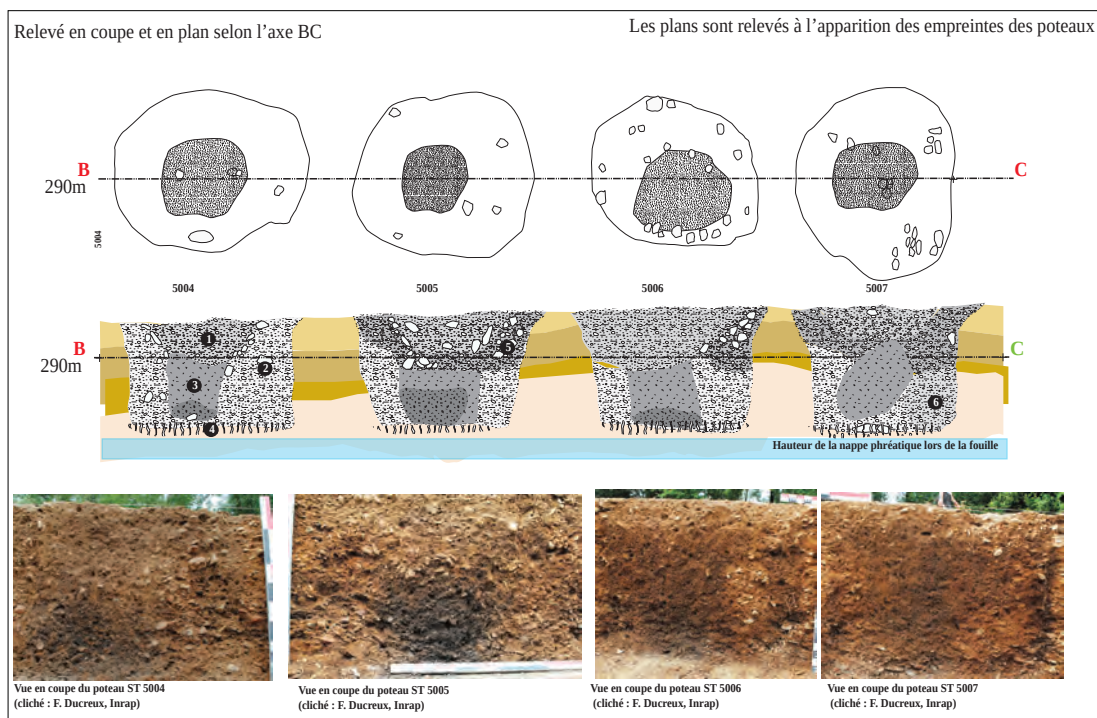
Fig. 4 Plan et clichés des deux foyers à pierres chauffées (relevés et clichés : équipe de fouille).

fragments de meules et autres éléments lithiques portant les traces d'un fort incendie. Une hache polie a également été découverte lors de la fouille de ces deux structures. Il s'agit de foyers à pierres chauffées, destinés à un usage domestique et permettant la cuisson des aliments à l'étouffée sur un lit de pierres préalablement chauffées (fig. 4). Un plan de bâtiment complet a également été relevé dans l'espace interne à l'enceinte, portant à quatre le nombre de bâtiments connus pour ce site. Il s'agit également d'un bâtiment construit sur poteaux porteurs, calés dans des avant trous creusés dans le substrat caillouteux du site. Cette technique, très usitée pour les architectures de terre et

de bois pré et protohistoriques est également celle mise en œuvre pour l'implantation de la palissade, dans des proportions adaptées à une telle structure (fig. 5). Le tronçon de palissade fouillé cette année montre une trentaine de trous de poteaux dont le diamètre avoisine 1,20 m, pour une profondeur atteignant 1 m. Les poteaux sont restitués grâce à la trace plus sombre laissée dans le remplissage des fosses d'implantation. Il s'agit de poteaux circulaires d'un diamètre compris entre 0,40 et 0,70 m. Cette nouvelle portion de palissade complète le schéma structurel et chronologique du site de façon efficace. En effet, l'homogénéité ressortant dans les techniques de mise en œuvre montre



Vue de la palissade fouillée en tranchée continue. Cette méthode permet une meilleure vision des trous de poteaux (plus sombres sur le cliché) (cliché : équipe de fouille).



Relevé d'un tronçon de quatre poteaux avec leurs fosses d'implantation de la palissade (relevé : équipe de fouille)

Fig. 5 Cliché et relevé d'un tronçon de la palissade fouillée au cours de l'opération de 2021 (relevés et clichés : équipe de fouille).

une construction réalisée d'un seul tenant, rapide et suggère bien sûr une structure sociale forte. Cette remarque est appuyée par une dizaine de datations radiocarbone réalisées à la fois sur des trous de poteaux de la palissade, des trous de poteaux de bâtiment et les structures foyères dont il vient d'être question. Ces datations offrent un spectre chronologique homogène, situé entre 4600 et 4000 avant notre ère, soit dans la première moitié du Néolithique moyen. Les structures fossoyées apportent également de nouvelles données et permettent d'esquisser un schéma chronologique basé sur deux grandes phases d'occupation du site. Ce schéma est structuré par la présence de deux petits fossés, situés dans la partie nord de l'emprise décapée, en partie creusés dans le remplissage de l'un des grands fossés ceinturant l'enceinte et dont le tracé s'éloigne vers l'angle nord-ouest du décapage (fig. 3).

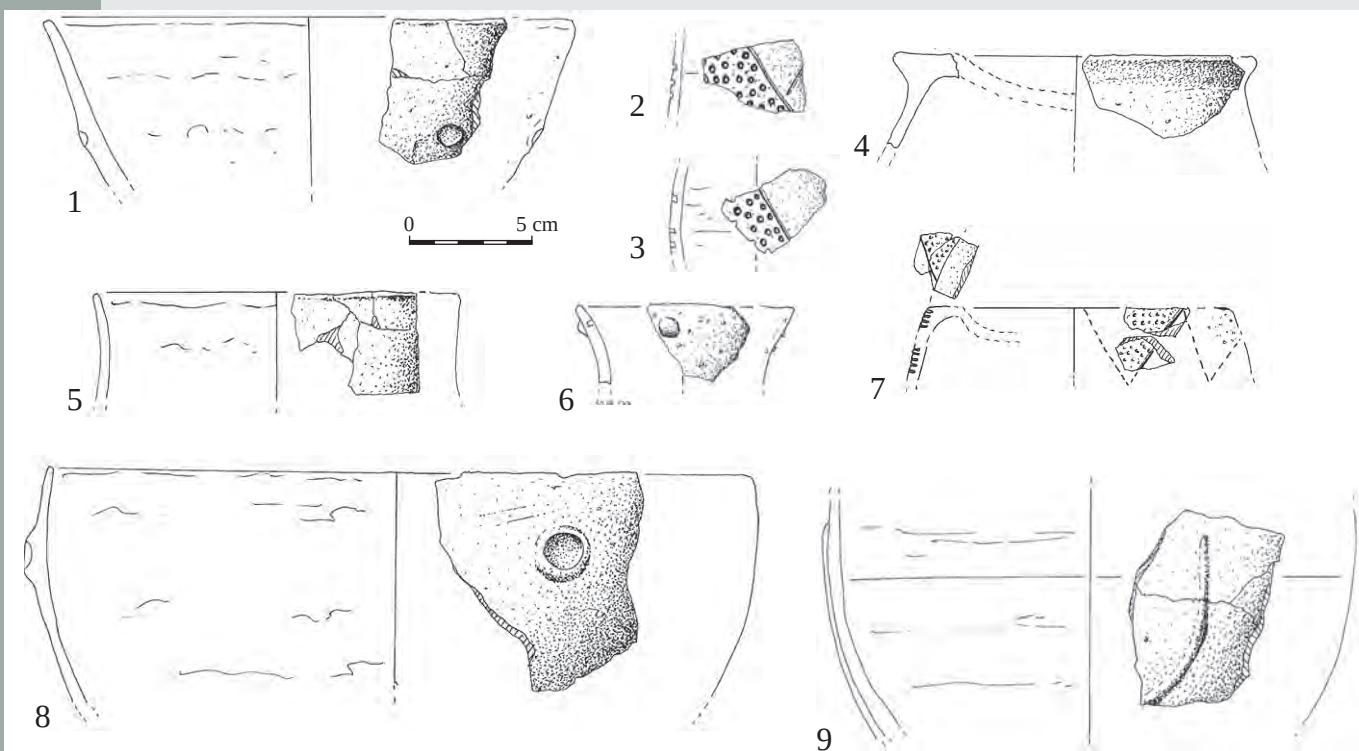
Bien que n'ayant pas livré d'éléments datants, ces deux fossés relèvent sans ambiguïté de l'occupation néolithique. En effet, le premier est un fossé à creusement simple et continu tandis que le deuxième est discontinu. Son creusement aux parois presque verticales et à fond plat a conservé l'empreinte de trous de poteaux qui suggère une structure palissadée qui n'est pas sans rappeler, dans des proportions moindres, les structures de l'enceinte elle-même. Le fait que ces deux structures soient creusées dans le remplissage de l'un des tronçons du grand fossé montre qu'une intervention a été réalisée sur le tracé des structures fossoyées à une période indéterminée de l'occupation du site, intervention caractérisée par le rebouchage d'une partie ou de la totalité des tronçons du grand fossé et la réalisation, dans l'esprit du tracé du fossé originel, d'une structure fossoyée de plus petites dimensions. La divergence enregistrée dans la présente fouille entre le tracé des deux structures fossoyées dénote de la volonté de création d'un nouvel espace dans l'enceinte dont la fonction reste inconnue.

Dans l'état actuel des données, plusieurs hypothèses peuvent être émises : agrandissement de l'enceinte ou au contraire diminution drastique de la surface occupée dans une phase tardive de l'occupation. L'hypothèse de la création d'une nouvelle

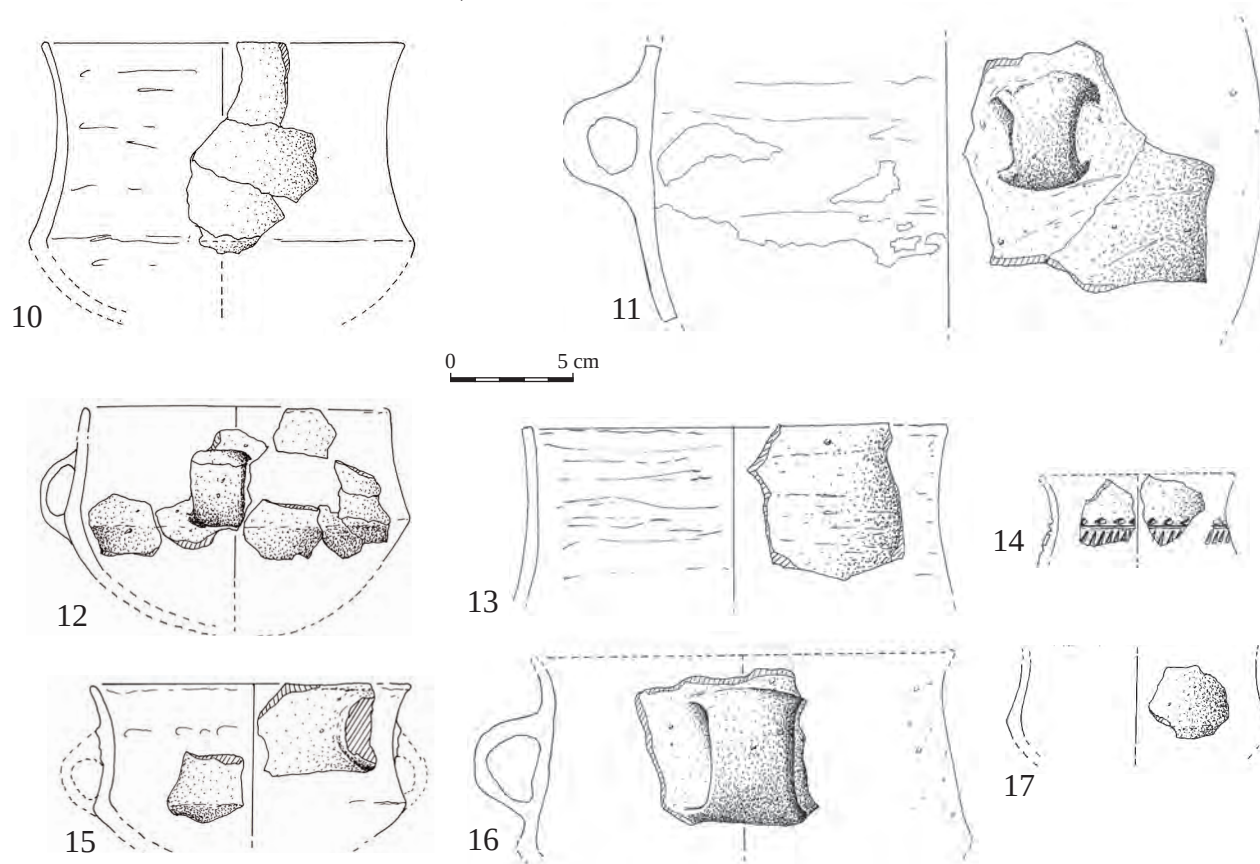
enceinte s'appuyant sur les structures de la première, en grande partie abandonnée est également envisageable. L'articulation des différents éléments structurants du site dans ces deux phases chronologiques reste à discuter. La première phase d'occupation semble correspondre à la mise en place de l'enceinte et des grands fossés. Les bâtiments, bien agencés en une ceinture de constructions contre la palissade doivent également faire partie de cette première phase, que l'on date, d'après le mobilier céramique trouvé dans le remplissage des grands fossés, du début de la période du Néolithique moyen. L'étude de la céramique montre des influences culturelles occidentales assez marquées avec le Groupe de Chambron, dans le centre-ouest et le site d'Er-Lannic dans le Morbihan (Cassen et François, 2009), également perceptibles dans l'étude de l'origine des matières premières lithiques. Toutefois, les influences culturelles ne se limitent pas à cette seule région et plusieurs tessons, portant des décors caractéristiques de groupes culturels nord orientaux de Roëssen et de Bischeim (Denaire, 2009) attestent également de relations avec les régions rhénanes. À la deuxième phase d'occupation correspond un certain nombre d'interventions réalisées au niveau de la palissade et de la ceinture de fossés. Les tronçons de grands fossés originels sont rebouchés et une nouvelle ceinture fossoyée, de plus petite envergure, mise en place. Les entrées de la palissade sont condamnées et l'on constate des traces d'arrachage et de remplacement de poteaux attestant d'un entretien de la palissade. Chronologiquement et culturellement, cette phase se place à une période plus tardive, qui correspond régionalement au début de la culture chasséenne. Un certain nombre d'occurrences est attesté entre le mobilier présent dans le remplissage des trous de poteaux de la palissade (fig. 6) et les premiers niveaux du rempart de la redoute à Chasseyle-Camp, site éponyme de cette culture (Thevenot, 2005).

Pour conclure

Ce rapide tour d'horizon nous permet de bien mesurer les progrès réalisés dans la compréhension de ce site, unique en Bourgogne, si l'on excepte l'Yonne, où ces



Mobilier céramique provenant des contextes de la phase 1 (comblement du grand fossé et du fossé intermédiaire)



Mobilier céramique provenant des contextes de la phase 2 (remplissage des trous de poteaux de la palissade)

Fig. 6 Echantillonnage représentatif de mobilier céramique provenant des deux phases d'occupation du site (dessins : F. Ducreux, Inrap).

enceintes sont nombreuses. Toutefois, bien des questions demeurent, concernant notamment l'organisation spatiale de la partie interne à l'enceinte et le besoin d'affiner la chronologie par des ensembles céramiques fiables. La connaissance de l'environnement immédiat du site reste également à approfondir. C'est sur ces différents points que porteront les fouilles prochaines. Des sondages et décapages seront réalisés dans la zone interne à l'enceinte, mais aussi sur certaines traces repérées par photographie aérienne et prospection géophysique dans l'environnement du Temple dit de Janus. Mais d'ores et déjà, le site de l'enceinte des « Grands Champs » apparaît comme un site majeur pour ce qui est de la néolithisation du sud de la Bourgogne et au-delà. C'est également le plus ancien site d'habitat structuré connu pour la région de l'Autunois.

Références bibliographiques

Cassen et François, 2009

CASSEN (S.), FRANÇOIS (P.) – Les coupes-à-socle de la Table des Marchands et du Néolithique ouest-européen. Projet de reconstitution d'un objet archéologique total, In : CASSEN (S.) et al. – *Autour de la table, Explorations archéologiques et discours savants sur des architectures néolithiques à Locmariaquer, Morbihan, Colloque international*, Laboratoire de recherches archéologiques, CNRS et Université de Nantes, 2009

Denaire, 2009

DENAIRE (A.) – *Le néolithique moyen du sud de la plaine du Rhin supérieur et du Nord de la Franche-Comté, Les cultures de Hinkelstein, Grossgartach et Roessen au travers de leur production céramique*, Université de Strasbourg, 2009

Ducreux 2017

DUCREUX (F.) - Opération 2017.4 – L'enceinte néolithique des Grands Champs. Rapport de la campagne 2017, in Y. Labaune dir. – *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la préhistoire au Moyen-âge*, Autun, rapport annuel d'activité, Vol. 3.

Ducreux 2018

DUCREUX (F.) – Opération 2018.4 L'enceinte néolithique des Grands Champs, in Y. Labaune dir. – *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la préhistoire au Moyen-âge*, Autun, rapport annuel d'activité, Vol. 2, p. 6-78.

Ducreux 2019

DUCREUX (F.) – Opération 2019-7 L'enceinte néolithique des Grands Champs, in Y. Labaune dir. : *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la préhistoire au Moyen-âge*, Autun, rapport annuel d'activité, Vol. 2, p. 25-103.

Thevenot, 2005

THEVENOT (J.-P.) – *Le Camp de Chassey, Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire. Les niveaux néolithiques du rempart de la Redoute*, Vingt-deuxième supplément à la R.A.E., Dijon, 2005.

Géo-archéologie de la plaine alluviale de la Genetoye

Jean-Pierre Garcia

Professeur des Universités, université de Bourgogne-Franche-Comté - UMR 6298 ARTEHIS

Amélie Quiquerez

Maitre de conférences, université de Bourgogne-Franche-Comté - UMR 6298 ARTEHIS

Xavier Kelagopian

Université de Bourgogne-Franche-Comté - UMR 6298 ARTEHIS

Mégane Mignot

Université de Bourgogne-Franche-Comté - UMR 6298 ARTEHIS

Lucie Jacob

Université de Bourgogne-Franche-Comté - UMR 6298 ARTEHIS

Depuis 2019, des interventions géoarchéologiques ont dessiné les grands traits de l'évolution de la plaine alluviale du Ternin-Arroux dans laquelle s'insèrent les vestiges des activités de la Genetoye, depuis le Néolithique (grande enceinte sur poteaux), au sanctuaire du temple dit de Janus, jusqu'au Moyen Âge et l'époque moderne (fig. 1) (Labaune *et al.* 2022 ; Kelagopian 2022). Dans ce contexte de confluence du Ternin et de l'Arroux, la compréhension des relations entre les activités humaines et l'eau de la plaine revêt une grande importance. En effet, sur le temps long, la récurrence de crues (fig. 1) et les fluctuations de la nappe phréatique jouent un rôle majeur dans la préservation des structures archéologiques. Même si la plupart des structures archéologiques sont aujourd'hui à l'abri des grandes crues (comme celle de 2013), ce contexte a été particulièrement dynamique au cours de l'Holocène, et se manifeste par la migration de paléochenaux et la constitution de micro-terrasses au gré des phases d'érosion et de dépôts alluviaux. Pour mieux comprendre le rôle des crues et du fonctionnement de la nappe, une attention particulière a été portée sur le « grand canal » antique qui entoure le sanctuaire de la Genetoye par le Nord ainsi qu'un « petit canal » découvert par les images géophysiques et aériennes (fig. 2). Des prospections géophysiques ciblées par tomographie électrique ont permis de reconnaître le tracé des canaux et des paléochenaux en parallèle de sondages

géoarchéologiques (sondages 1, 2, 4, 7, 8) disposés sur le bord de micro-terrasses séparant la plaine actuelle du Ternin et le secteur de la Genetoye légèrement plus élevé.

Le « grand » canal antique

A la suite des campagnes antérieures qui ont recoupé le « grand canal » interprété d'abord comme une délimitation du complexe de la Genetoye (Labaune *et al.* 2014, p. 95) voire comme un canal de détournement de crues, les sondages 4 et 8 (fig. 3 et 4) ont permis de documenter en détail la stratigraphie géoarchéologique de son remplissage pour préciser les formes, les modalités et la dynamique de son comblement, possiblement en lien avec les phases d'occupation et d'activité du sanctuaire et du quartier artisanal à proximité. Son tracé a été précisé jusqu'à sa jonction au Ternin par les photographies aériennes et la géophysique : celui-ci se branche sur la rivière au droit d'un fossé actuel et d'une zone humide qui pourrait donc être un héritage du canal antique.

En coupe, le grand canal présente un profil de creusement en U au centre sur environ 8 m de large s'élargissant dans sa partie supérieure sur environ 15 m d'extension (sondage 4, fig. 3 et 4). Il est creusé dans le substrat quaternaire graveleux qui couvre toute la plaine et son creusement atteint les schistes noirs autuniens sous-jacents. Les conglomérats graveleux



Fig. 1 Le complexe de la Genetoye dans la confluence Ternin-Arroux et les limites d'extension de la dernière crue majeure de 2013 (DAO équipe de fouille)

constituent l'aquifère de la nappe phréatique rencontrée environ 2 m sous la surface actuelle. Dans l'Antiquité, le grand canal pourrait ainsi avoir été en eau, stagnante, sans nécessairement être connecté à l'Arroux ni au Ternin.

Le remplissage du grand canal montre deux grands ensembles sédimentaires :

- D'abord des dépôts sableux de crues amalgamés au fond du canal, plus épais dans la partie sud du canal montrant que ce sont les crues de l'Arroux qui arrivent à remplir plus efficacement le canal, plutôt

que les crues du Ternin dérivé au Nord par le canal antique.

- Puis au-dessus, des argiles de décantation en eaux calmes qui témoignent que le canal est déconnecté brusquement des cours d'eaux suggérant que le franchissement de la voie antique sur le canal immédiatement au sud ait pu constituer un obstacle barrant les écoulements de crue provenant de l'Arroux.

Le canal reste alors en eau stagnante de la nappe phréatique : il constitue une zone

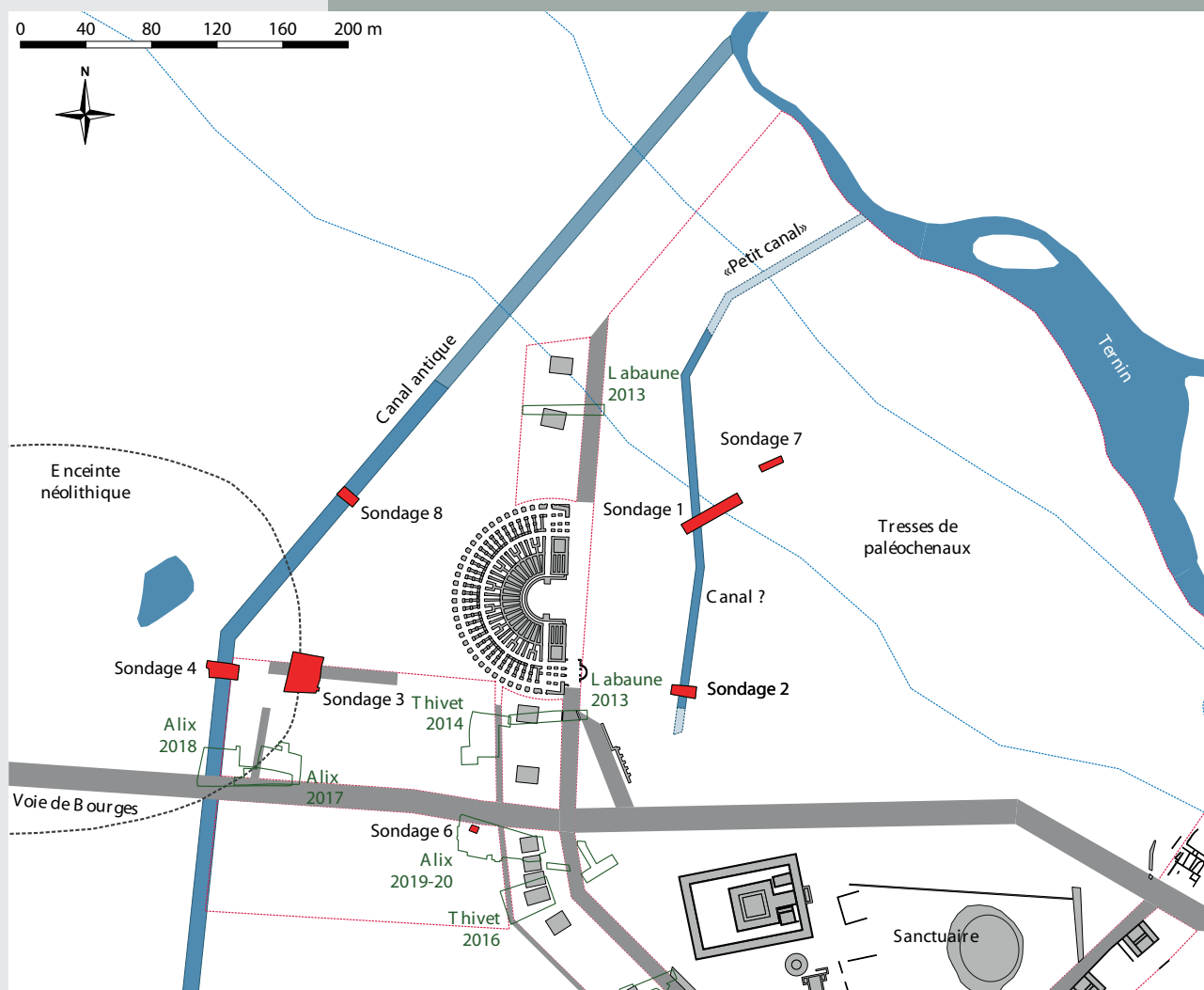


Fig. 2 Position des opérations (sondages et fouilles) réalisées en 2021. (d'après Labaune et al. 2022. DAO S. Alix)

marécageuse végétalisée, plusieurs fois aménagée par des empièvements frustes de galets constituant des plans inclinés sur son bord ouest. Les éléments mobiliers et les déformations des dépôts iraient dans le sens d'aménagements pratiqués pour donner accès à l'eau en guise d'abreuvoir au bétail d'élevage ou aux bêtes de somme fréquentant la route proche. Le mobilier (clochette, cruches) ainsi que l'existence de rampes inclinées est assez analogue à ce qui a déjà été décrit autour des mares des établissements ruraux gallo-romains. Cet état perdure jusqu'au comblement complet et jusqu'au nivellement du canal par les dépôts de remblaiement relativement tardifs.

Ainsi le grand canal aurait eu pour fonction initiale de limiter le sanctuaire de la Genetoye (Labaune et al. 2014) en refermant à l'Ouest l'aire sacrée, délimitée à l'Est par le cours naturel de l'Arroux. La fonction hydraulique

de gestion des crues (de l'Arroux) ne serait que secondaire.

Le « petit canal »

Le sondage 2 (fig. 5 et 6) a documenté spécifiquement le « petit canal » décelé sur les images géophysiques et aériennes. Avec le sondage 1 qui le recoupe également, il permet de décrire, dater et interpréter son remplissage et, pour partie, son fonctionnement. Ce canal linéaire, incisé dans le substrat graveleux de la plaine, montre un profil en U évasé et une largeur maximale d'environ 8 m. Sa profondeur en eau avant remplissage devait être de l'ordre de 1 à 2 m. Le remplissage sédimentaire indique d'abord une eau courante, possiblement lors des crues et la connexion du canal au Ternin. Des unités lenticulaires et symétriques appuyées sur les bords du canal témoignent d'effondrements

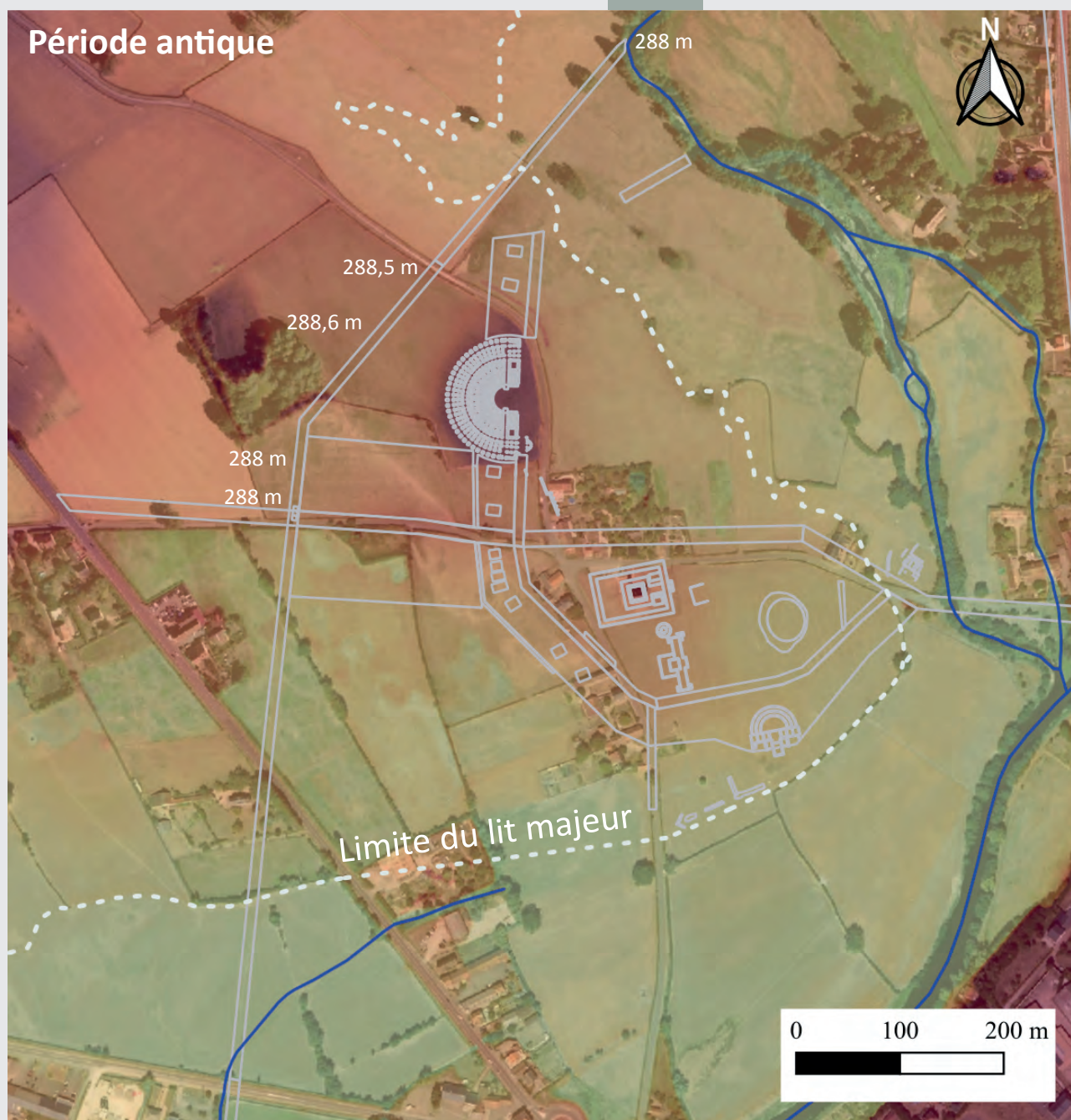


Fig. 3 Le sanctuaire de la Genetoye est placé en légère surélévation (couleur chaudes) par rapport au lit majeur du Ternin-Arroux. Les nombres indiquent les altitudes du fond du « grand canal » antique entourant le sanctuaire par le nord (DAO équipe de fouille)

du substrat gravello-sableux meuble dans lequel le canal est creusé.

Des unités de dépôts événementiels de crue sont bien individualisés. Ces unités contiennent des charbons de bois en abondance. Hormis une date radiocarbone ancienne, plusieurs datations de ces charbons au radiocarbone renvoient au même intervalle de temps *i.e.* 250-500 ap. J.-C., dans l'Antiquité tardive. Une unité de comblement et de nivellement final est constituée des remblais

issus des vestiges antiques à proximité (débris de construction, *tegulae*, une monnaie de Constantin avec aggradation des dépôts associés qui débordent de l'emprise du petit canal. Ce comblement final est tardif, sans doute pour annihiler la zone en creux et humide résiduelle au droit du canal lors de la remise en culture de la plaine.

Au vu de l'enregistrement stratigraphique dans le canal, aucun sédiment argileux témoignant d'eaux stagnantes calmes ne

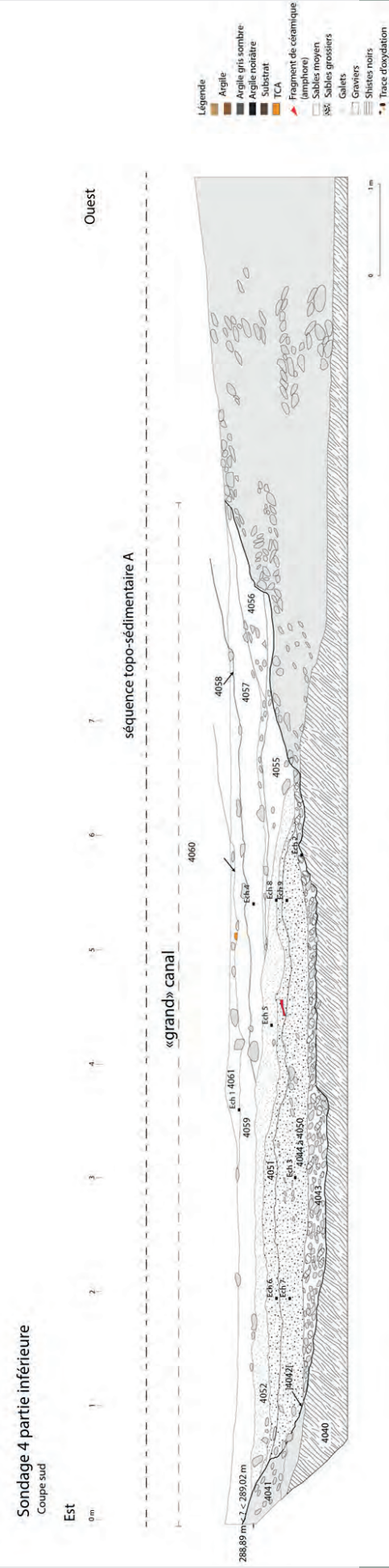


Fig. 4 Coupe du sondage 4 à travers le « grand » canal. En bas (gauche) : mise au jour de la nappe phréatique dans les tranchées du sondage. En bas (droite) : coupe du remplissage du canal près des aménagements du franchissement en bois de la voie de Bourges (Alix 2018) (Clichés et DAO équipe de fouille)

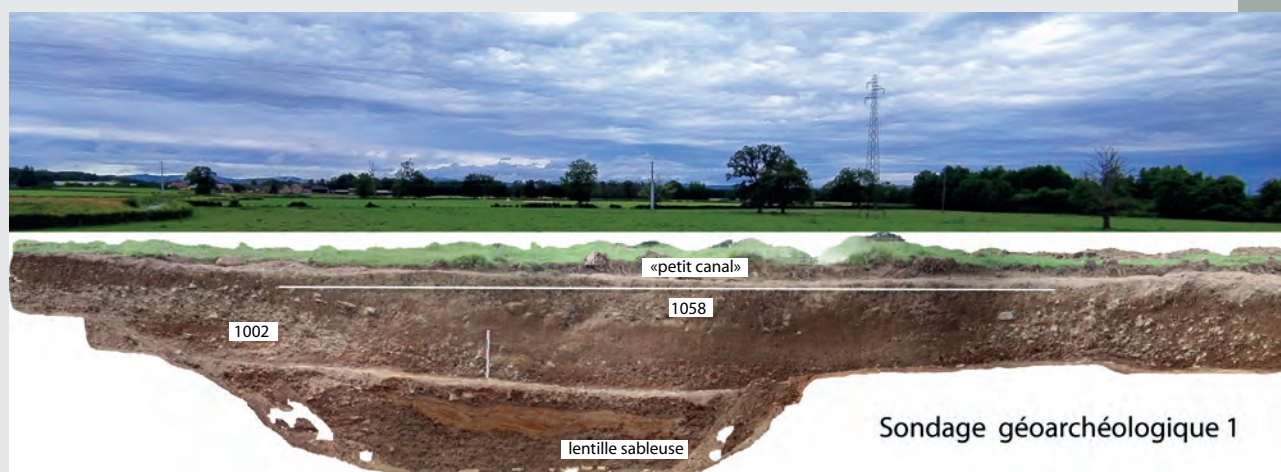


Fig. 5 Vue générale de la coupe du sondage géoarchéologique 1 (Extrémité ouest), à travers le « petit » canal (DAO équipe de fouille)

vient étayer l'hypothèse initiale d'un exutoire-égoût en provenance du sanctuaire de la Genetoye. Il apparaît au contraire certain que ce canal, qui n'atteint pas la nappe phréatique sous-jacente tout en restant relativement entretenu, a vu circuler de l'eau en permanence ou au moins lors d'événements de crues, en connexion avec le Ternin.

Ces constatations nous amènent à formuler l'hypothèse d'un canal d'amenée d'eau pour le fonctionnement du « petit » canal Nord-Sud soit à l'époque médiévale pour alimenter les fossés de la motte castrale connue à la Genetoye centrée sur le temple dit de Janus, soit à l'époque du fonctionnement du sanctuaire antique. En l'absence de mobilier, il est difficile de se prononcer même si les datations radiocarbone tendent à privilégier la première hypothèse.

Conclusion

L'analyse géoarchéologique des stratigraphies du petit et du grand canal ont mis en évidence et en question l'implantation et la fonction de ces structures anthropiques importantes pour le complexe de la Genetoye car connectées aux cours d'eau naturels du Ternin et de l'Arroux ; leur remplissage enregistre des phénomènes naturels (crues, écoulements) et anthropiques (aménagements hydrauliques, gestion de l'eau, accès à la ressource, nivellements volontaires).

D'une manière plus générale à l'échelle de la plaine, les micro-terrasses successives

marquent les limites de séquences de dépôts alluviaux qui intègrent des structures et mobiliers archéologiques. Elles résultent de cycles érosion-remplissage créés par les changements de dynamique du Ternin et de l'Arroux : incision, changement de style fluvial, débordements de crues etc. en lien avec les phases d'évolution chrono-climatiques depuis le Néolithique. Leur calage chronologique est cependant difficile à préciser.

Dans ce nouveau cadre chronostratigraphique, il devient possible de discuter la conservation différentielle des structures archéologiques et des dépôts post-néolithiques, ante- et post-antiques dans lesquels ces structures s'insèrent.

Références bibliographiques

Labaune et alii 2014

Alix S., Blacon-Berry S., Barrière V., Borau L., Cauuet B., Hostein A., Kasprzyk M., Louis A., Labaune Y. dir., Venault S., Maurice-Chabard B., Nouvel P. – *Autun antique*, Guides archéologiques de la France, Paris : éditions Monum, 2014.

Labaune et alii 2022

Labaune Y., Alix S., Ducreux F., Garcia J.-P., Quiquerez A. et Pascal M.-N., 2022. *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la Préhistoire au Moyen Âge*, rapport annuel d'activité 2021. 2 vol., Autun, 2022.

Kelagopian 2022

Kelagopian X. – *Géoarchéologie de la plaine alluviale de la Genetoye à Autun (Saône-et-Loire). La mise en place de son paysage actuel et passé*. Mémoire de Master 2 AGES de l'université de Bourgogne, sous la direction de J.-P. Garcia, 2022, 69 p.

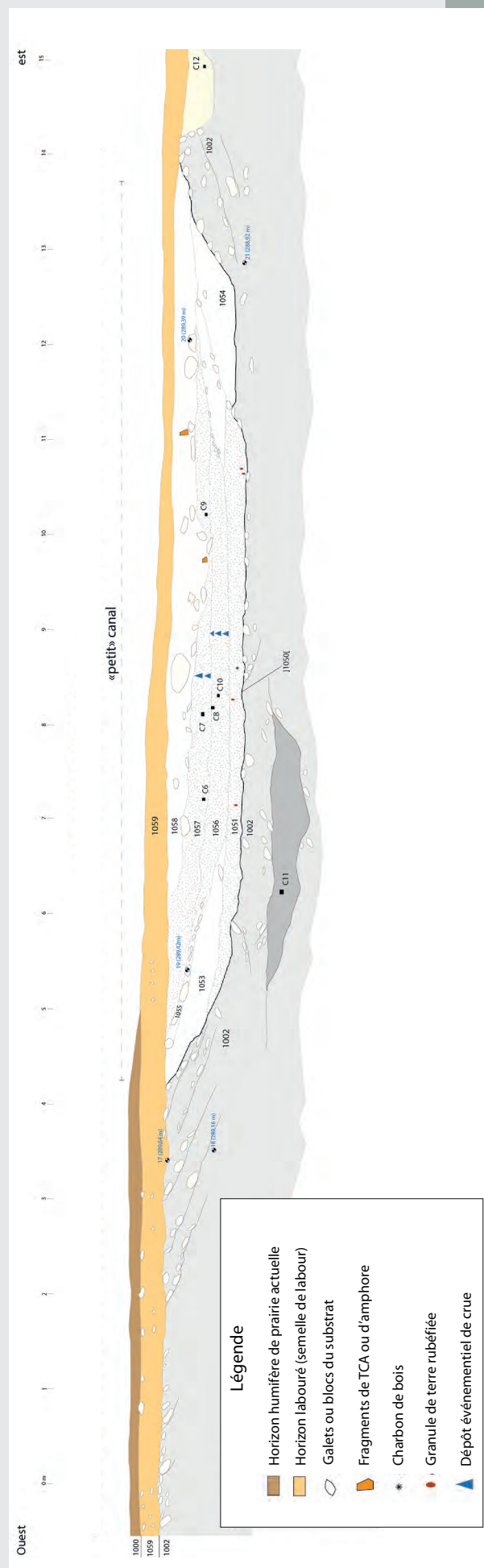


Fig. 6 Coupe stratigraphique du sondage 1 à travers le « petit » canal (DAO équipe de fouille)

Données inédites sur la villa de Marigny à Fleurville (Saône-et-Loire), un riche établissement antique en plaine de Saône

Loïc Gaëtan

Responsable d'opération, Inrap - UMR 6298 ARTEHIS

Depuis 2021, de nouvelles données archéologiques sont venues confirmer l'existence d'une importante villa gallo-romaine sur le territoire de Fleurville (Saône-et-Loire), au lieu-dit « Marigny ». Celles-ci apportent un lot d'informations inédites quant à la chronologie d'occupation, la caractérisation ou encore l'organisation de cette demeure rurale jusqu'ici seulement connue par le biais d'une découverte fortuite au XIX^e siècle. Ce diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en juillet 2021 s'est effectué dans le cadre d'un projet de rénovation et de restructuration du château de Marigny, domaine de 5000 m² composé d'une résidence et d'un corps de ferme construits à la fin du XVI^e siècle. Les 21 sondages pratiqués, d'une superficie comprise entre 2,50 m² et 45 m² pour une surface totale d'investigation de 230 m², ont concerné les abords des dépendances du château ainsi que les pièces intérieures. Paradoxalement, ces fenêtres n'ont révélé aucune occupation médiévale ni moderne alors qu'une des problématiques était de comprendre les raisons de l'installation de ce château et son évolution. Au contraire, les vestiges antiques sont très vite apparus, correspondant à un ensemble de maçonneries liées à la *pars urbana* de l'établissement rural antique. Leur excellent état de conservation permet de renseigner l'architecture employée et d'aborder la question de l'évolution des vestiges après leur abandon à la fin de l'Antiquité.

Contexte archéologique

Située sur la rive droite de la Saône, à mi-distance entre Tournus et Mâcon, la commune de Fleurville est traversée par la branche principale du réseau d'Agrippa reliant Lyon à Chalon-sur-Saône. Cette voie, aujourd'hui reprise par le tracé de la RD 606 (ancienne

RN 6), est reliée à l'autre rive de la Saône par un passage à gué constituant un point de rupture de charge de la navigation fluviale. Les dragages menés au « Port de Fleurville » à la fin du XIX^e et début XX^e siècle montrent que celui-ci est sans doute utilisé dès la Protohistoire (Dumont 2002).

Depuis 1853 et l'installation de la voie ferrée PLM, les érudits locaux situent aux lieux-dits « Marigny » / « Sous la Mure » un site antique relativement important, alors situé en bordure immédiate de l'axe routier impérial. En effet, les travaux de création du chemin de fer ont permis la découverte à cet endroit de structures dont seule une description nous est parvenue (Jeanton 1927) : « les tranchées ouvertes en 1853 pour l'établissement de ce chemin de fer, au-dessous du château de M. Chalot [Château de Marigny], ont traversé, sur une étendue de plus de 30 m, un terrain jonché de tuiles et briques romaines et de débris de marbres qui recouvraient les fondations d'un vaste édifice, deux salles de bain et un hypocauste dont toutes les dispositions intérieures, avec les tuyaux qui distribuaient la chaleur dans les appartements, étaient très reconnaissables et encore en place. Le pavé de l'une des salles était formé de larges dalles en marbre et en schiste, disposées en damier. Plusieurs aqueducs aboutissaient à cette partie de l'édifice ». Aucun plan n'a été dressé à cette occasion et aucun mobilier n'a été collecté. Cette mention est donc extrêmement précieuse pour comprendre la nature des vestiges alors détruits. Par ailleurs, les ouvriers signalent aussi que les champs qui s'étendent en face de ces substructions, jusqu'à la route impériale n° 6, recèlent de nombreux vestiges de constructions (tuiles, moellons...), preuve que le site est bien plus étendu.

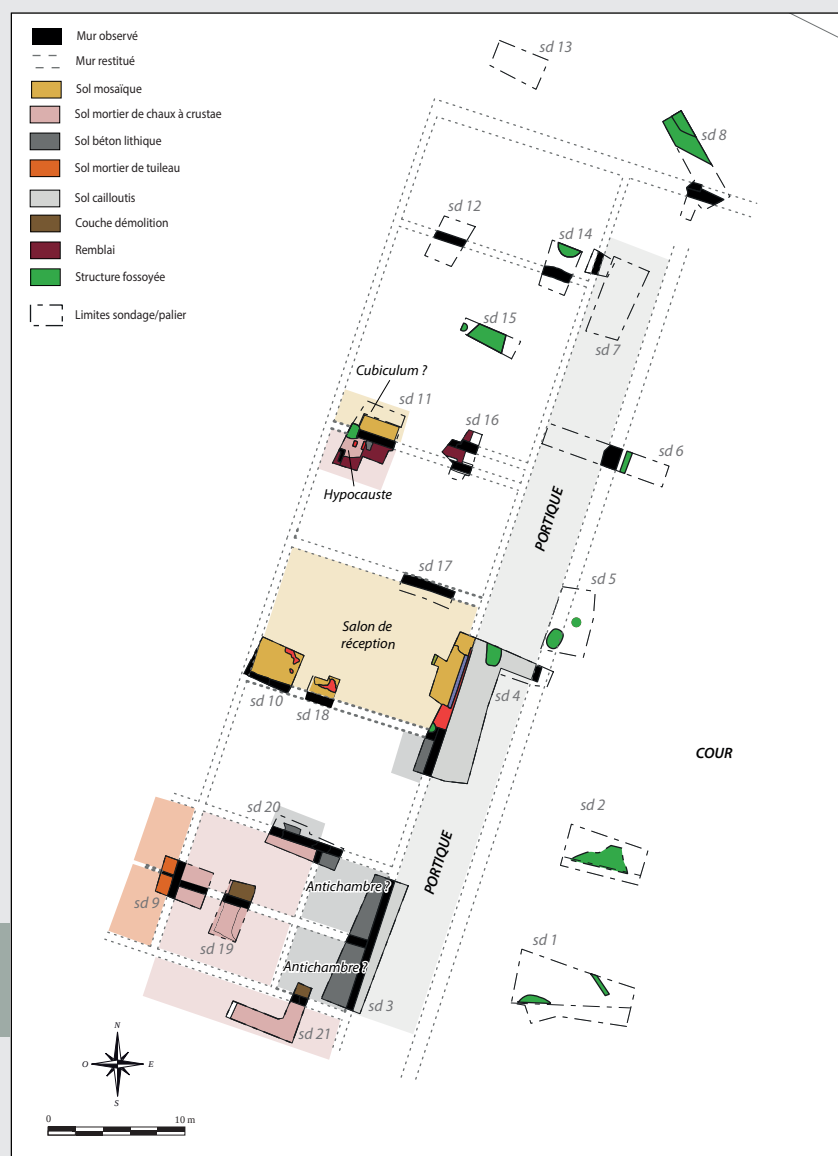


Fig. 1 Plan hypothétique de l'aile de la *pars urbana* de la villa de Marigny à Fleurville avec localisation des sondages (DAO L. Gaëtan)

La *pars urbana* de la villa antique

Le diagnostic réalisé dans le parc du château de Marigny, en 2021, permet de démontrer pour la première fois que les vestiges antiques aperçus sous la voie ferrée se développent également à l'ouest, sur le sommet de la première terrasse alluviale de la plaine de Saône. Les structures mises au jour appartiennent à un bâtiment unique dont la construction présente une certaine homogénéité architecturale (fig. 1). L'emprise de cette construction, globalement orientée nord-est/sud-ouest, est relativement étendue et couvre en l'état des connaissances une superficie d'environ 1500 m². Elle se développe sur une longueur minimale de 70 m pour une largeur totale de 22 m. Finalement, seule l'extension sud est encore incertaine étant donné

l'absence de reconnaissance de murs dans le dernier sondage pratiqué dans ce secteur (sondage 21). La nature des revêtements de sols et muraux, ainsi que l'organisation générale de ce bâti, démontrent que l'édifice correspond à une des ailes de la *pars urbana* de la villa antique.

Les constructions se développent à l'ouest d'une cour intérieure dont les limites ne sont pas connues. Les deux sondages (sondages 1 et 2) ici réalisés ne livrent aucun vestige de construction, simplement des niveaux de sols en terre battue ou niveau de chantier (sol de chaux, sable...) percés de quelques fosses. Cette cour se trouve à un mètre en contrebas de l'aile résidentielle mise en évidence. Cette topographie laisse alors imaginer qu'une succession de terrasses est aménagée afin d'installer les différents



Fig. 2 Vue générale des vestiges de l'entrée de l'oecus depuis la galerie sur portique avec seuil en dalle calcaire et tapis en mosaïque (sondage 4) (Cliché L. Gaëtan)

bâtiments résidentiels de la *villa*. Le mur de terrasse occidental, séparant la cour du bâtiment observé en 2021, fait 1,10 m de largeur mais a été presque entièrement épierré après son abandon. Il permet de supporter une galerie sur portique large de 4,70 m avec un sol en mortier de chaux sur laquelle ouvre une série de pièces intérieures. Pas moins de onze espaces minimum ont été identifiés lors du diagnostic. Certains ont été confirmés par la découverte directe des murs périmétraux, tandis que d'autres ne sont encore qu'hypothétiques faute d'investigation de plus grande ampleur.

Les pièces situées à l'extrémité nord de cette aile sont les plus difficiles à interpréter du fait de l'arasement des vestiges lors des constructions du XVI^e siècle. En revanche, parmi les pièces méridionales se trouvent divers locaux composés parfois de sols en mortier de chaux à *crustae* utilisant quelques tesselles noires, voire des éclats de terre cuite architecturale. Les pièces les plus au sud prennent la forme de deux « antichambres » identiques de 25 m² chacune ouvrant sur le portique et à l'arrière desquelles se trouvent deux autres pièces de 45 m². Les décors muraux, encore en partie en place, développent des panneaux rouges avec des soubassements blancs et jaunes, ou encore des panneaux blancs avec liseré rouge et jaune. En l'absence de mobilier, il est difficile de caractériser précisément ces espaces.

Les vestiges d'un salon d'apparat

Les espaces centraux du bâtiment sont plus facilement reconnaissables grâce à leur excellent état de conservation. La pièce centrale paraît la plus vaste de cette aile de la *pars urbana*. Quatre sondages, cumulant 27 m², permettent d'en appréhender les quatre murs périphériques dont trois disposent encore d'un sol conservé associé. La nature identique des sols en *opus tessellatum* observés permet d'affirmer qu'il s'agit d'une pièce unique de 14,25 m par 9,60 m pour une superficie avoisinant 137 m². À l'est, celle-ci s'ouvre directement sur la galerie par l'intermédiaire d'un seuil de dalles en calcaire rose fin d'une largeur de 0,30 m et probablement long de 7,20 m. La disposition des sondages, contraints par les constructions existantes, n'a permis d'observer que les bordures est, sud et sud-ouest de cette pièce. Ce sol est décoré en mosaïque avec une composition de motifs géométriques en bichromie (noir et blanc) reprenant le répertoire de l'*opus sectile*. Cet *opus tessellatum* est composé d'un tapis d'entrée (sondage 3) et d'une bordure (sondages 10 et 18) présentant quelques différences de composition. Le tapis d'entrée est apparu à environ 10 cm sous le couvert végétal (fig. 2). De fait, il s'agit du plus abîmé de tous les *opus* découverts. Le motif est fait d'une composition de damier à trois cases carrées alternativement noires ou blanches chargées d'un carré sur la pointe



Fig. 3 Vue générale de la mosaïque recouvrant le sol de l'angle sud-ouest de l'*oecus* (sondage 10) (Cliché L. Gaëtan)

en opposition de couleur. Le tapis situé sur la bordure sud et ouest de la pièce est plus simple, reprenant encore la base du damier avec carrés emboîtés (fig. 3).

Les dimensions de la pièce, sa position au sein de la *pars urbana* et la nature des sols amènent à penser qu'il s'agit ici d'une salle de réception ou un salon d'apparat (*oecus*). Malheureusement, aucun sondage ne permet à ce jour de confirmer la présence d'un *emblema* central.

La présence d'un *cubiculum* ?

Au nord de cette pièce axiale se développe une autre pièce présentant un *opus tessellatum*. Le sondage, de 4,50 m², permet d'observer une pièce dont le mur est encore en élévation de 0,60 m de hauteur avec le soubassement en enduit peint noir en place accompagné d'une plinthe en quart-de-rond peinte en rouge (fig. 4). Le motif principal

de cette mosaïque est composé de cercles sécants dessinant des pétales en fuseau de quatrefeuilles blancs et des carrés curvilignes noirs. La présence de tesselles blanches aux quatre écoinçons et d'un chevron central blanc ajoute une finesse supplémentaire à la composition (Fig. 5). Même si les dimensions de cette pièce sont inconnues, une comparaison du sol avec un des motifs de la *villa* de la « Garanne » permettrait de restituer ici un *cubiculum* (une chambre) (Lavagne 2019, n° 165). Les fragments de décors muraux provenant des couches de démolition comblant la pièce indiquent un décor luxueux d'*opus sectile* en trompe-l'œil (Boislève in Gaëtan 2021, p. 143-152). Ce type de décor souligne une fois de plus l'aisance du propriétaire de cette résidence rurale.

La mise en évidence d'une aile de *pars urbana* de *villa* antique dans un tel état de conservation est relativement inhabituelle. L'ampleur des constructions ou encore la qualité du programme décoratif démontrent



Fig. 4 Vue générale du sondage 11 avec mosaïque appartenant à un *cubiculum* (?) (Cliché L. Gaëtan)



Fig. 5 Détail du motif de cercles sécants en quatrefeuille de la mosaïque du sondage 11 (Cliché L. Gaëtan)

qu'il s'agit d'un établissement rural à deux cours, au statut aristocratique, dont de nombreux éléments restent encore à découvrir. De manière paradoxale, la construction du château de Marigny à la fin du XVI^e siècle a permis de « fossiliser » une partie du site antique qui était encore en partie en élévation et en ruine à ce moment. À l'intérieur du parc, la plateforme alors créée a seulement écrêté le sommet des murs et a donc permis la conservation remarquable des sols décorés. À l'arrière du corps de ferme moderne, les vestiges ont été encore plus préservés du fait de l'absence de nouvelles constructions depuis le XVI^e siècle.

Références bibliographiques

Dumont 2002

Dumont (A.) - *Les passages à gué de la Grande-Saône. Approche archéologique et historique d'un espace fluvial (de Verdun-sur-le-Doubs à Lyon)*, Dijon, 2002, 275 p. (17^{ème} Supplément à la Revue Archéologique de l'Est).

Gaëtan 2021

Gaëtan (L.) - *Sous le Château de Marigny, la pars urbana d'une villa antique, Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap Bourgogne – Franche-Comté, Dijon, 2021, 251 p.

Gaëtan à paraître

Gaëtan (L.) – Découverte inédite d'une riche villa antique sous le château de Marigny à Fleurville (Saône-et-Loire), *Bulletin de l'Association Francophone pour l'Etude des Mosaïques Antiques*, Paris, à paraître.

Jeanton 1927

Jeanton (G.) - *Le Mâconnais gallo-romain. Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Mâcon*. Tome 2 : Région de Tournus, Delcassan éd., Mâcon, 1927.

Lavagne 2019

Lavagne (H.) - *Recueil général des mosaïques de la Gaule, III. Province de Narbonnaise*, 4. CNRS, Paris, (Suppl. Gallia), 2019, 295 p.

Publication, l'Architecture gallo-romaine à Autun, de la carrière au monument

Véronique Brunet-Gaston

Spécialiste du décor architectural - Inrap - IRAA

Christophe Gaston

Architecte-archéologue - Inrap

Annie Blanc

Géologue LRMH

Philippe Blanc

Géologue UPMC

Brigitte Maurice-Chabard

Directrice des musées de Chalon-sur-Saône

Les dépôts lapidaires d'Autun regorgent de pièces architecturales, de statues ou de placages en marbre. Le Panoptique d'Autun musée Rolin et la nouvelle mise en valeur des collections va permettre de mettre en lumière des pièces inconnues jusqu'ici. Les fouilles préventives menées à Autun livrent du mobilier en contexte révélant les traces de l'existence d'un atelier spécifique. Les sites ayant livrés du lapidaire se répartissent sur différents îlots à partir de la période augusto-tibérienne jusqu'au III^e siècle. Au cours de cette étude, nous avons pu comparer les fabrications autunoises et les produits importés. Cette synthèse permet de reprendre la documentation ancienne et de la confronter aux données nouvelles.

C'est en 1998 qu'avait germé l'idée d'un vaste programme commun de compétences, englobant l'étude des ressources géologiques et l'architecture de la ville antique, lors d'une rencontre avec Pascale Chardron-Picault, alors archéologue municipale d'Autun. C'est avec l'appui et les conseils de Dominique Tardy et de Jacqueline Lorenz que nous avons commencé l'étude des réserves lapidaires. De 2001 à 2006, une équipe régulière a inventorié, dessiné et collecté les données concernant le lapidaire antique d'Autun. La publication définitive de l'architecture voit enfin le jour, l'étude des roches décoratives seules fera l'objet d'un autre projet.

La méthodologie proposée s'inscrit dans le cadre de protocoles mis en œuvre sur d'autres sites de Gaule, dont on a ainsi pu vérifier la validité et mesurer l'intérêt :

- Recension de l'intégralité des éléments d'architecture et de roches décoratives des réserves du musée Rolin et des opérations archéologiques récentes.
- Récolement entre les collections et les inventaires du musée Rolin afin de rassembler les blocs disséminés dans les différents dépôts et collections d'Autun.
- Réalisation d'un catalogue : lieu de découverte (site, fouille, etc.) ; matériau / prélèvement ; description, classification, photographie. Le tout a été couplé à un marquage sommaire des collections (*qui s'est le plus souvent effacé depuis !*).
- Relevé à l'échelle 1:10^e ; pour la publication les relevés sont présentés au 1:20^e
- Etude de l'approvisionnement en matériaux de construction, en collaboration avec les géologues, ce qui permet de cerner les conditions économiques de la réalisation des programmes d'architecture de la ville.

Les déterminations des matériaux ont permis de définir la part d'usage de pierre d'origine locale ou régionale, les importations

plus ou moins lointaines et les sources d'approvisionnement de la ville antique.

Les pierres de construction et roches décoratives d'origine locale ou régionale (fig. 1)

- les grès fins du Rhétien proviennent du plateau d'Antully, le granite « orienté » de Couhard ou le granite rose à deux micas, se trouvent à la sortie sud est d'Autun, en amont de la cascade de Brisecou.
- un granite rose à deux micas (blanc et noir) et à structure équante provient du massif de Montjeu situé au sud-ouest d'Autun.
- le calcaire de Fontaines (Côte Chalonnaise) est utilisé pour le parement des portes Saint-André et d'Arroux et provient des terrains du Jurassique supérieur de Bourgogne.
- le calcaire à entroques dont on trouve les gisements à Pouillenay (Côte-d'Or), de par son apparence, sa couleur orange à lie de vin et son aspect moucheté dû à la présence des entroques blanches, peut évoquer le précieux porphyre rouge Egyptien.
- le calcaire de Comblanchien (Côte-d'Or)
- le calcaire rose de Premeaux (Côte-d'Or)
- le calcaire gris à polypiers de Gilly (Saône-et-Loire) et Diou (Allier),
- la pierre de Tonnerre ou calcaire du Tonnerrois qui est blanc, fin et d'aspect crayeux.
- divers calcaires oolithiques comme le type Farges exploité dans le Mâconnais, dans les collines qui dominant le village de Farges-lès-Macon et le type Massangis exploité au nord de la Bourgogne, dans l'Yonne.
- le marbre blanc à gros grains, type Châtel Perron sur les franges du territoire Éduen. C'est un marbre à gros cristaux, présentant de petites veines très fines roses ou jaunes et utilisé pour de nombreux éléments moulurés. Les anciennes carrières sont très difficiles à retrouver : Champrobert, près de Chiddes, Le Puits à l'ouest du Mont Beuvray, et aux environs de Châtel Perron et Saint-Léon.

Les roches décoratives d'importation (fig. 2)

- le Cipolin *mandolato*, griotte rose et verte de Campan (Hautes-Pyrénées).
- le calcaire gris à rudiste qui a été utilisé dans deux colonnes (Pyrénées atlantiques).
- le marbre blanc fin de type Carrare (Italie, *M. Lunense*).
- le cipolin vert (*Marmor Caristium*).
- le marbre rose de Chios (*M. Chium*) aussi appelé *Portasanta* dont les carrières sont près de la ville de Latomi (île de Chios).
- le marbre de Synnada (*M. Phrygium*) dont les carrières sont près du village de Dokimeion (Ischisar, près d'Afyon). Il est également appelé *Pavonazzetto*, *Dokiméion*, *Marmor Docimium*, *Marmor Synnadicum*, *Marmor Phrygium*, ou encore *Afyon*.
- le granite de Troade (*M. Troadense*, Troie, Turquie) provient d'un massif proche de la mer Egée au sud des Dardanelles.
- le marbre jaune de Chemtou (*M. Numidicum*).
- le porphyre rouge, *Lapis porfirites*. Les carrières se trouvent sur le djebel Dokhan (nom ancien : *Mons Porphyrites* ou *Mons Igneus*), une chaîne montagneuse située à l'ouest de Hurghada.

Le chapitre 1 est consacré au façonnage de la pierre ainsi qu'à tous les systèmes d'encoches, de scellement de marques, de sciage en vue de remploi...

Le chapitre 2 est consacré au décor privé : dans les *domus* et l'architecture funéraire.

Comme dans d'autres grandes villes de Gaule, l'habitat privé autunois est diversifié. Maisons d'artisans et demeures de notables coexistent dans le périmètre urbain. Ce sont les *domus* qui révèlent les richesses décoratives et les mobiliers les plus recherchés par les élites éduennes.

Les jardins et les péristyles des maisons luxueuses ont fait probablement l'objet d'aménagements paysagers complétés par du mobilier évoquant la nature et tout particulièrement l'eau sous ses différents aspects. On trouve principalement les ordres toscans, les systèmes de cloisonnements et les vasques à deux pieds en dalle (type pompéien, une des plus importantes collections après Clermont-Ferrand).

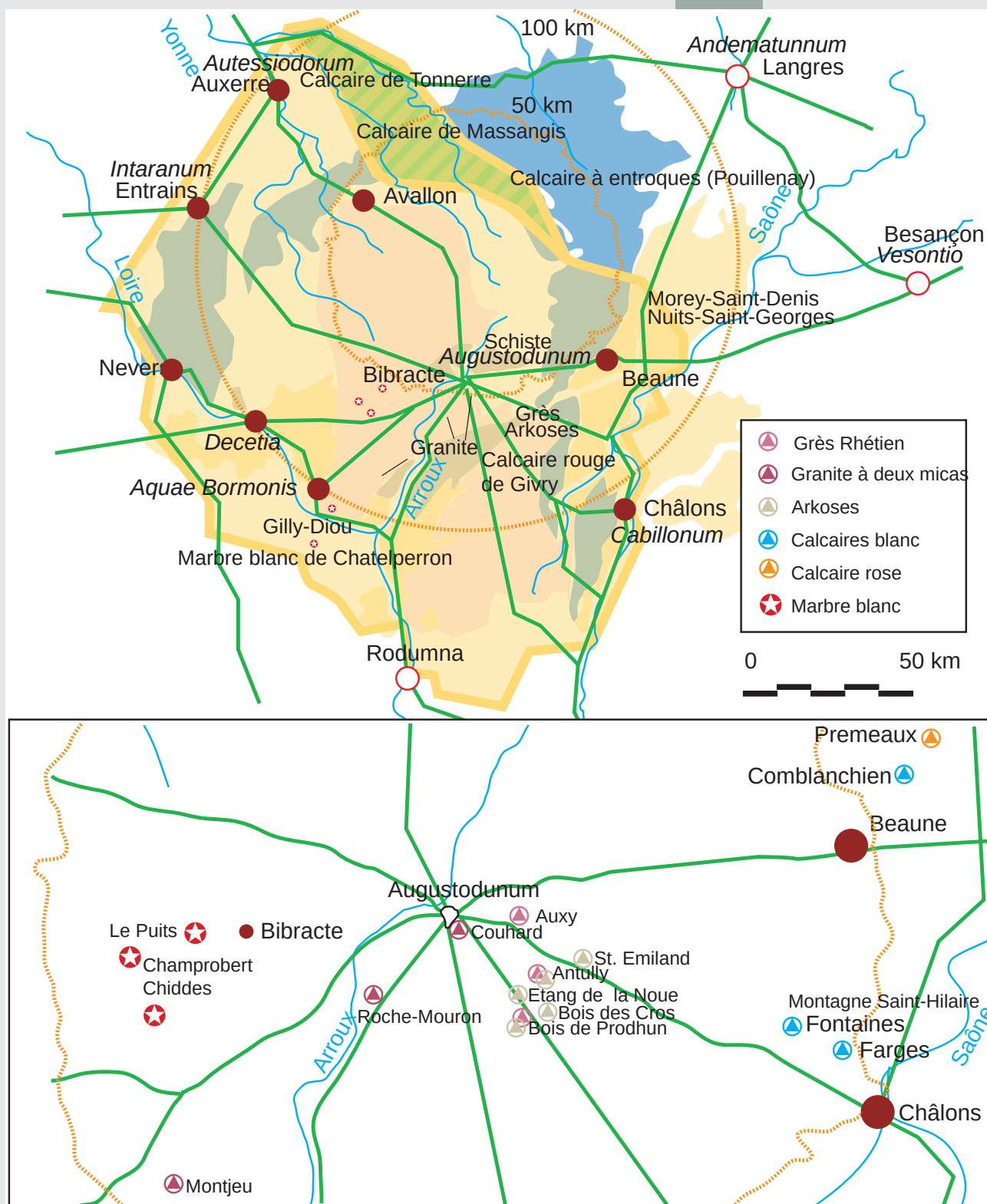


Fig. 1 Carte de localisation des gisements de pierre du territoire éduen. (DAO V. Brunet-Gaston)



	<i>nom antique</i>	Nom moderne	Provenance
1	?	<i>Schiste bitumineux</i>	Autunois
2	?	Calcaire rose	Premeaux
3	?	Marbre blanc à gros cristaux	« Type » Chamrobert / Chatelperron
4	?	Calcaire gris à polypiers	Gilly/Diou
5	?	Calcaire rouge à entroques	type « pouillenay » (plateau de table)
6	?	Marbre noduleux di « Griotte » rose et verte	Campan (Pyrénées)
7	?	Grec écrit « <i>grecco scritto</i> »	Hippona, Cap de Garde
8	<i>Marmor numidico</i>	Jaune antique	Simitthus (Chemtou) colonnette torse
9	<i>marmor thessalicum</i>	Marbre vert antique	Larissa
10	<i>marmor caristium</i>	cipolin vert	Karystos, Styra (Ile d'Eubée)
11	<i>lapis lacedemonium</i>	porphyre vert antique, serpentine	Stefania, près de Sparte
12	<i>marmor tenarium</i>	Rouge antique	Péninsule de Mani, Cap Ténare (chapiteau de plaquage)
13	<i>marmor scyreticum</i>	Marbre de Skyros	Kolones (Ile de Skyros)
14	<i>marmor chalcidicum</i>	marbre « fleur de pêcher »	Eretria (Ile d'Eubée)
15	<i>Marmor sagario</i>	Brèche coralline	Vezirhan (Bilicik)
16	<i>Marmor trodense</i>	Granite de Troade (Troie)	Troade, (çigri Dag)
17	<i>marmor chium</i>	Marbre rose de Chios dit « Portasanta »	Latomi (Ile de Chios)
18	<i>Marmor lucullaeum</i>	« Africano » ou Téos	Sigacik (Izmir ou Teos)
19	<i>Marmor docimeno</i>	Synnade, Afyon ou « pavonazzetto »	Afyon (ischisar)
20	<i>lapis porphyrites</i>	porphyre rouge antique	mons porphyrites (gebel dokhan) désert oriental
21	<i>Marmor claudianum</i>	granite du forum	mons claudianus (gebel fatireh)

Fig. 2 Carte de provenance des roches décoratives présentes à Autun. (DAO V. Brunet-Gaston)

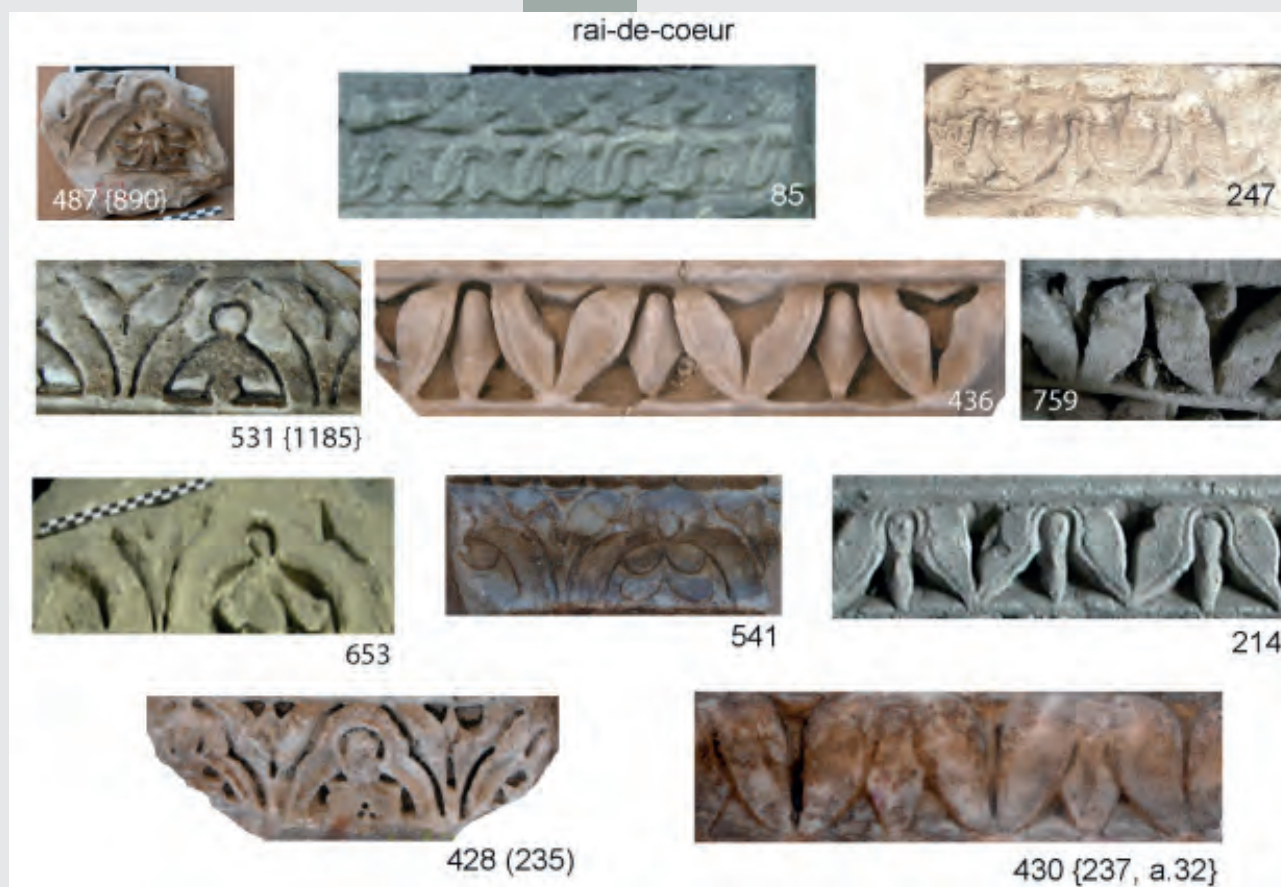


Fig. 3 Exemple de rai-de-cœur (DAO V. Brunet-Gaston)

D'assez rares éléments sont liés à l'architecture funéraire, dont de remarquables toitures d'édicules *compitalia* ou laraires...

Un grand nombre de mausolées comme la pyramide de Couhard ornaient les voies d'accès à la ville, au hasard des opérations archéologiques, comme à Saint-Pierre, des blocs remployés indiquent la présence de grands monuments funéraires.

Le chapitre 3 est consacré au problème de la restitution des architectures antiques à partir des collections lapidaires anciennes. La restitution est illusoire : le but est d'esquisser, avec une approximation suffisante, l'aspect général d'une élévation.

Le chapitre 4 porte sur le répertoire ornemental. Cette étude permet de classer les décors canoniques ou non et d'en déduire une chronologie.

Enfin le chapitre 5 est consacré à la synthèse de l'évolution de l'atelier autunois et son insertion dans le paysage des *ornamenta* régionaux et extra régionaux. La synthèse

montre les liens avec Bibracte car un fragment de chapiteau en calcaire, purement dans le style du temple d'Agrippa à *Glanum* a été mis au jour. Des équipes issues de Gaule Narbonnaise étaient donc déjà en contact depuis longtemps avec les Éduens, la magnifique *domus* du « Parc aux Chevaux » en témoigne. La transition avec *Augustodunum* s'est donc faite normalement avec un déplacement de l'atelier et la venue progressive de nouveaux *lapidarii* et de nouveaux cartons officiels. La porte d'Arroux et certains blocs errants illustrent la plastique de la période augustéenne.

La période Julio-Claudienne illustre la transmission du « savoir-faire » aux équipes locales. Les sculpteurs issus d'équipes itinérantes influencent et forment ceux des ateliers régionaux (on sait que les contacts avec Bibracte existaient déjà) qui s'efforcent de copier les modèles importés. On constate notamment à travers certains cartons un apport de sculpteurs issus de Narbonnaise. Les artisans « locaux » sont parfaitement rompus à la taille du calcaire ou de l'arkose,

mais maîtrisent moins celle du marbre de Carrare.

La période flavienne est caractérisée par un raffinement calqué sur des modèles urbains (Rome).

Le II^e s. voit la pleine expansion de la ville. Une réfection du théâtre urbain est datée de l'an 105 (*C.I.L.*, XIII, 2658) et la première moitié du II^e s. voit la construction de programmes aux dimensions monumentales. Les périodes ultérieures voient un net déclin des programmes architecturaux.

La dernière partie recense le corpus de référence. On y trouvera une analyse du décor architectonique des monuments conservés, et également une mise en série des nombreux blocs dispersés dans les dépôts de fouille, qui permettent une connaissance des programmes monumentaux de la ville antique. Ce qui aboutit à la réalisation d'une synthèse sur l'évolution du décor architectonique.

Autun est un cas « à part » dans les villes de Gaule. Privilégiée dès la période augustéenne, c'est celle qui se rapproche le plus des villes de Narbonnaise avec leur cortège de marbre. La sphère d'influence de son atelier et les « cartons » utilisés vont jusqu'en Suisse. Les fours à chaux du IV^e s. et les remplois médiévaux et ultérieurs achèvent de faire disparaître les *ornamenta* d'Autun. Les sculpteurs du XII^e s., animés d'admiration pour leurs prédécesseurs, ont fait un vibrant hommage à ceux-ci lors de la réalisation du porche de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun. Ainsi l'inspiration des chapiteaux antiques, qu'ils avaient sous les yeux, est parfaitement visible.

Références bibliographiques

Brunet-Gaston 2006

BRUNET-GASTON V. (Dir.) – *Le lapidaire architectonique et décoratif d'Augustodunum (Autun)*. Document final de synthèse du PCR « Pierre, Technique et Décor architectonique à Augustodunum : de la carrière au monument (2001-2006) ». Dijon, 2006.

Liste des intervenants

Brunet-Gaston Véronique

Inrap

veronique.brunet-gaston@inrap.fr

Cannoni Camilla

Sorbonne Université

camillacannoni@gmail.com

Cazin Antoine

La fabrique de patrimoines en Normandie

antoine.cazin@lafabriquedepatrimoines.fr

Couderc Clarisse

Université Lyon 2

clarissecouderc71@gmail.com

Ducreux Franck

Inrap

franck.ducreux@inrap.fr

Fochesato Andrea

EPCC Bibracte

a.fochesato@bibracte.fr

Gaëtan Loïc

Inrap

loic.gaetan@inrap.fr

Garcia Jean-Pierre

Université de Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Pierre.Garcia@u-bourgogne.fr

Meunier Arnaud

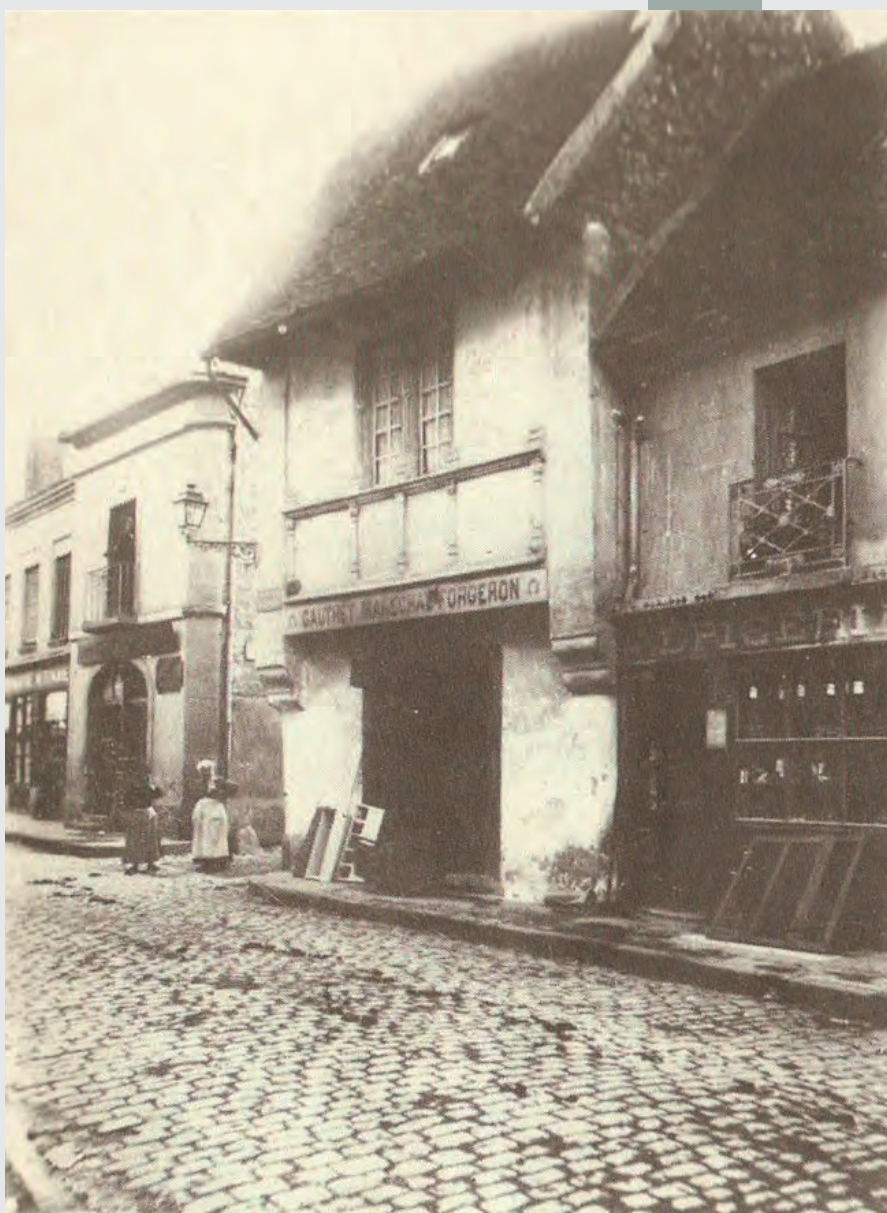
EPCC Bibracte

a.meunier@bibracte.fr

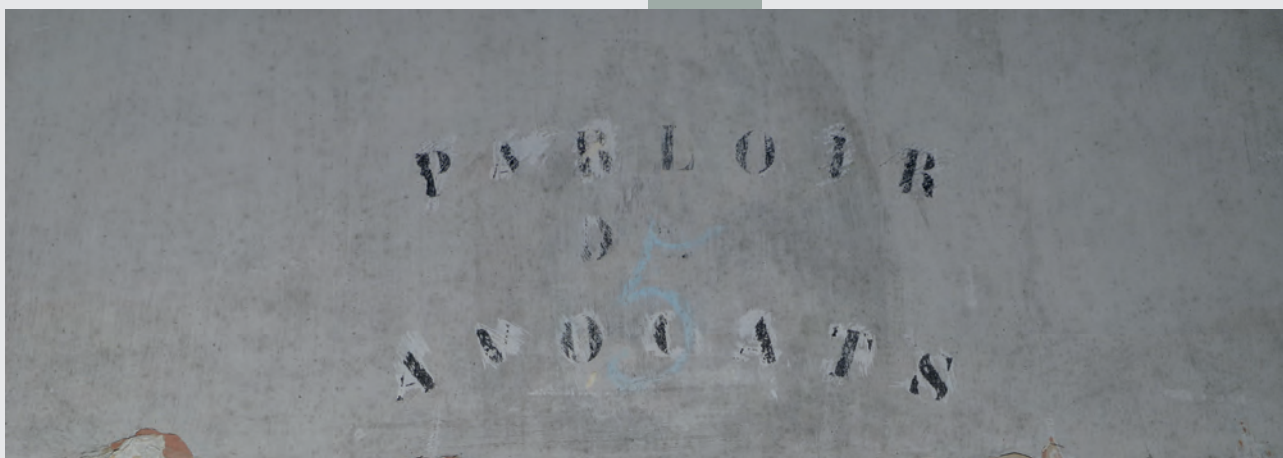
Quiquerez Amélie

Université de Bourgogne-Franche-Comté

Amelie.Qiquerez@u-bourgogne.fr



Carte postale du début du XX^e s., montrant la maison du 23 Grande rue Marchaux (Source P. Viellard)



Inscription au dessus du parloir dans la prison panoptique (Cliché C. Couderc)



Ci-dessus :
Vue de l'intérieur de la prison panoptique avec les
cellules qui s'ouvrent sur les galeries des deux étages.
(Cliché A. Cazin)

Vue aérienne de la fouille d'une partie de l'enceinte
néolithique à la Genetoye (Cliché Com'Air)

Illustration de 4^e de couverture :
Fouille des trous de poteaux de la palissade de l'enceinte
néolithique (Cliché F. Ducreux)



Vue aérienne de la fouille d'une partie de l'enceinte néolithique à la Genetoy.
(Cliché Com'Air)



Graffitis sur les portes des cellules de la prison panoptique
(Clichés C. Couderc / A. Roger)



Vue de la structure de la verrière
qui surmontait la prison panoptique.
(Cliché A. Cazin)



© UMR 6298 ARTEHIS - Conception graphique : Anthony Dumontet
 Coordination et assemblage des contributions :
 Angélique Tisserand, Service Archéologique Ville d'Autun
 Relecture : Yannick Labaune, Service Archéologique Ville d'Autun
 KLS - Autun • 03 85 54 15 95

ISSN 2494-2677
 Octobre 2023

Avec le soutien de



En partenariat avec



B I B R A C T E

